

MADAGASCAR

REVUE DE PRESSE - AVRIL 2020

Sommaire

POLITIQUE.....	1
▶ Chronique de la lutte contre l'épidémie de Covid-19.....	1
▶ Affaires nationales	14
▶ Diplomatie.....	14
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE	15
▶ Insécurité, dahalo, justice populaire, enlèvements.....	15
▶ Justice, Situation carcérale.....	16
▶ Gouvernance	17
▶ Droits des femmes, LGBT	18
▶ Médias, communication	19
ÉCONOMIE - SOCIAL.....	22
▶ Ressources naturelles	22
▶ Environnement, aménagement, litiges fonciers.....	23
▶ Coopération, bailleurs de fonds	24
▶ Economie.....	25

POLITIQUE

▶ Chronique de la lutte contre l'épidémie de Covid-19

01/04 - 11 nouveaux cas positifs ont été recensés, ce qui porte le total de personnes contaminées à 57. Trente-neuf sont asymptomatiques. Quatre parmi les onze symptomatiques présentent une forme sévère de la maladie, avec des difficultés respiratoires. Les cas confirmés sont dispersés dans cinq lieux différents : un à Antsiranana, un à Fianarantsoa, cinq à Toamasina, un à Morondava, les autres à Antananarivo, répartis dans trois CHU : Anosiala, Andohatopenaka, et Befelatanana.

731 passagers des vols du 11 au 15 mars ont été testés au CCI d'Ivato et au Jumbo Score d'Ankorondrano. 558 personnes ont été testées dans les hôtels et au complexe de la Cnaps à Vontovorona. Sept personnes ont été testées positives lors de ces dépistages rapides. Elles attendent encore le résultat de l'analyse de leurs prélèvements effectuée par l'Institut Pasteur. Tous ceux qui ont été testés négatifs ont reçu un certificat de fin de confinement mais sont obligées de respecter le confinement si elles habitent Antananarivo ou Toamasina, et elles doivent observer toutes les autres mesures de prévention. Les tests de diagnostic rapide se poursuivent pour les passagers des vols des 16 au 18 mars.

Une partie de la population a commencé à quitter la capitale dès l'annonce imminente de son confinement. Depuis plusieurs jours, des milliers de Malgaches ont pris la route laissant derrière eux Antananarivo. De longues files de marcheurs se sont formées sur la RN 7. Beaucoup ont préféré partir plutôt que « *de tourner en rond en ville le ventre vide* ». Certains font plusieurs jours de marche en famille pour rejoindre leur village natal.

Un vol spécial d'Air France arrivera le 4 avril pour embarquer des ressortissants français et européens de passage. Le vol n'embarquera pas de malades atteints du coronavirus. 83 ressortissants français ont pu rejoindre Mayotte à partir de Mahajanga grâce à deux vols spéciaux de la compagnie EWA.

190 tonnes de riz, soit 3 800 sacs, ont été livrés dans les six arrondissements et les huit communes aux alentours d'Antananarivo. 50 agents du ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat sont déployés pour assurer la livraison dans le cadre de l'opération « *Tsinjo* ». Ils approvisionnent les grossistes et les marchés avec le concours des forces de l'ordre.

02/04 - Dans un communiqué¹, le SeFaFi redoute qu'au-delà de la crise sanitaire, dont l'ampleur reste inconnue, se profile une crise sociale et économique majeure qui risque d'affecter gravement le pays pour les prochaines années. **Le système de santé est en première ligne.** Chacun en connaît les fragilités, qui risquent de handicaper la lutte contre le Covid-19. Une étude récente de Transparency International-Initiative Madagascar (TI-MG) a révélé la persistance de diverses formes de corruption dans le monde médical et hospitalier. Le budget alloué annuellement au secteur de la santé est notoirement insuffisant et n'arrive qu'à grand peine à soutenir un secteur vacillant et perfusé, qui survit grâce à l'aide des bailleurs de fonds. Le citoyen s'interroge sur la réelle capacité d'accueil des hôpitaux. La population a le droit de savoir ce qui l'attend, ce qui implique une communication régulière et professionnellement mieux informée.

Depuis qu'ont été décrétées les mesures de confinement et l'arrêt des transports en commun, **les petites gens s'inquiètent.** Travaillant dans l'informel, sur les marchés ou dans les zones franches, ils savent que toute interruption de leurs activités serait suicidaire. Le plan d'urgence sociale annoncé veut répondre à ce problème mais sa mise en œuvre tient de la quadrature du cercle. **La colère des exclus est à craindre.** Et si la crise perdure, combien de temps l'État pourra-t-il poursuivre cette politique d'assistanat ?

La crise du coronavirus est devenue un **révélateur puissant de la précarité dans laquelle vit la majorité de habitants.** Les couches sociales les plus défavorisées sont persuadés que le virus a été « importé » par les privilégiés. **La transparence s'impose** donc à tous les niveaux, pour la moindre dépense, et l'origine de l'argent public utilisé pour gérer la crise devra être portée à la connaissance de tous. Les pouvoirs exceptionnels conférés par l'état d'urgence se doivent d'être contrebalancés par **la capacité des tenants du pouvoir à fédérer les leaders d'opinion**, y compris ceux de l'opposition. Cette crise donne l'occasion à Madagascar comme à l'humanité entière de reconsidérer ses priorités, en se rappelant que **la justice sociale est exigée partout et que les droits sont les mêmes pour tous, conclut le SeFaFi.**

02/04 - Quatre nouveaux cas contacts sur 54 cas enregistrés. « *Ce sont des Malgaches en contact avec des personnes arrivées de l'étranger, et non des individus provenant de l'extérieur* », précise la professeure Hanta Marie Danielle Vololontiana. Ces nouveaux cas ont été détectés par l'analyse de leurs prélèvements effectuée à l'Institut Pasteur. A ce jour, 925 personnes ont pu être testées, dont 610 au CCI et 315 au Jumbo Score. Ce sont des passagers des derniers vols en provenance de l'étranger et qui viennent de terminer leurs 14 jours de confinement. Quatre parmi eux sont positifs.

Des porteurs du virus voyagent en taxi-brousse. Un voyageur en provenance de l'étranger avait rejoint Toamasina par taxi-brousse dans la semaine du 14 mars. Les passagers de ce véhicule sont recherchés pour se soumettre à un dépistage. Des cas similaires ont été recensés. Le confinement à Antananarivo qui leur avait été prescrit n'a pas été respecté et plusieurs régions se trouvent de ce fait menacées.

2 millions de Malgaches pourraient être affectés au plan sanitaire, économique et social par le coronavirus, estime l'OMS dans son plan de réponse au coronavirus rectifié concernant Madagascar. Pour éviter que le pire n'arrive, l'Organisation, qui travaille avec les partenaires techniques et financiers, prévoit une enveloppe de 31 millions de dollars pour limiter la propagation de la pandémie. 9,4 millions de dollars auraient déjà été débloqués pour réaliser les actions menées jusqu'ici. La contribution de la Banque mondiale dans cette somme s'élève à 3,7 millions de dollars. Le Pnud aurait également injecté 3,5 millions de dollars, 800 000 dollars pour l'OMS, 610 000 pour l'Unicef et 500 000 pour le Fnuap. Ces partenaires préparent actuellement avec les autorités le plan de protection sociale pour venir en aide aux familles nécessiteuses.

Les étudiants de l'université d'Antananarivo en provenance des régions et ne résidant pas dans les cités universitaires réclament une aide sociale. Leurs parents ne peuvent plus leur envoyer de provisions en raison de la suspension des transports et ils ne peuvent pas non plus envoyer de l'argent. Ceux qui donnaient des cours dans les écoles privées pour subvenir à leurs besoins sont sans ressources.

Difficile acheminement des produits agricoles. Les barrages érigés aux périphéries de la capitale ne laissent pas passer les produits de consommation. Le ministère de l'agriculture rappelle que « *les produits agricoles peuvent entrer aux portes de la capitale et cette décision a été re-soulignée auprès de diverses instances* ». Le ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat a mis en place une ligne verte pour recevoir les doléances des consommateurs.

Les membres de l'association des Indiens Zanatany de Madagascar qui compte cinq communautés ont remis un premier don de 1 000 sacs de riz, ainsi que 22 000 paquets de pâtes à la commune d'Antananarivo.

Tsena mora - Des fokontany adoptent une nouvelle approche. Les lieux de coordination des ventes ont été regroupés et une rotation a été mise en place pour les jours de distribution, fixés à trois par semaine. Des tickets sont distribués devant les portails et les distances de sécurité imposées.

¹ Cf le communiqué du SeFaFi du 30/03/20 – Blog Justmad - <https://p9.storage.canalblog.com/91/97/448497/126403772.pdf>

L'Etat va fournir des masques à chaque ménage, annonce le chef de l'Etat. Des entreprises malgaches seront sollicitées pour les produire. Deux industries pourront fournir jusqu'à 45 000 masques par jour.

03/04 - Sur 59 cas confirmés, une jeune fille malgache de 19 ans d'Isotry testée positive. Les cas contacts sont désormais au nombre de sept. Parmi les 59 cas confirmés, 47 sont asymptomatiques. 4 malades présentent des formes graves. A ce jour, 3 162 personnes en provenance des pays de propagation et arrivées par les derniers vols entre le 11 et le 19 mars ont subi des tests de diagnostic rapide (TDR) dans les 50 sites de confinement. Douze d'entre elles ont été confirmées positives par l'Institut Pasteur (IPM). Six autres cas positifs au TDR attendent encore confirmation par l'IPM. La recherche des cas contacts est lancée à grande échelle, aux quatre coins de l'île. Toutes les autorités sont mobilisées.

La compagnie minière Ambatovy confirme trois cas positifs chez l'un de ses sous-traitants. Ils ont été placés en quarantaine et sont suivis par les médecins de l'entreprise. La majorité des employés sont en confinement et travaillent à domicile.

Le ministre de l'intérieur réitère que seul le président de la République peut décréter des mesures de confinement. Pour le moment, ces mesures concernent uniquement la région Analamanga et Toamasina I & II.

Un avion d'Ethiopian Airlines a rapatrié 26 Sud-coréens résidents à Madagascar. Ils sont partis sur un vol charter avec des passagers Japonais, Américains, Allemands, Britanniques, Australiens et Norvégiens. Le vol avait été affrété par l'ambassade de Corée. Madagascar comptait quelques deux cent ressortissants Sud-coréens.

04/04 - La barre des 70 cas franchie. Cinq nouveaux cas sont situés à Antananarivo, dont quatre cas contacts, les six autres à Fianarantsoa, qui sont tous des cas contacts. 18 personnes sont placées en isolement à Toliara.

Andry Rajoelina annonce le début du confinement partiel dans l'ex-province de Fianarantsoa. La première personne à avoir été contaminée, une femme de 61 ans, a transmis le virus à six autres individus, dont quatre membres de sa famille et deux membres de la communauté des témoins de Jéhovah. Arrivée à Madagascar le 19 mars en provenance de France, cette religieuse n'a respecté ni les conditions de confinement ni la lettre d'engagement qu'elle a signée à son arrivée à Ivato. Elle s'est rendue dans plusieurs localités pour sa mission d'évangélisation. Six cas contact ont été détectés grâce à l'enquête effectuée par les responsables de la santé de Fianarantsoa sur des personnes ayant été en relation avec la religieuse.

322 personnes résidant dans la quartier populaire d'Isotry et les quartiers environnants de la capitale ont été soumis à un TDR. Une équipe de la commune est également venue sur les lieux afin d'effectuer le nettoyage et la désinfection des quartiers.

L'Etat d'urgence sanitaire est à nouveau proclamé pour une durée de quinze jours. En application des dispositions de la loi du 18 juillet 1991 relative aux situations d'exception, les pouvoirs du président de la République en matière de contrôle de la circulation des personnes et des véhicules, de contrôle du ravitaillement et de contrôle des armes sont délégués au premier ministre. Des antennes du CCO Covid-19 ont été implantées au niveau de toutes les régions.

L'Etat commande cinq millions de masques « vita malagasy » aux normes internationales. Cinq entreprises textiles franches participent pour le moment à la confection de ces masques qui seront fournis gratuitement à la population. Elles produisent actuellement entre 100 000 à 150 000 masques par jour. Par cette commande l'Etat collabore aussi avec ces entreprises pour préserver l'emploi.

La Plateforme de la société civile Pfnoscm / Voifiraisana pointe du doigt la réaction tardive des autorités². - « *Il est clair et prouvé par les causes des différentes contaminations identifiées jusqu'ici que le retard dans la prise de décision politique sur la fermeture des aéroports et des points d'accès à Madagascar ainsi que la non-systématisation des mises en quarantaine en permettant à certains passagers de rester chez eux, une mesure incontrôlable et qui expose le voisinage à des risques réels, sont les principales causes de la crise sanitaire que Madagascar connaît actuellement.* »

Andry Rajoelina a reçu pour la seconde fois les chefs des quatre églises du FFKM, ainsi que les chefs d'institution, sans convier les partis politiques et la société civile, même si au niveau des parlementaires, certaines formations politiques ont été représentées, entre autres le TIM et le HVM.

06/04 - Deux nouveaux cas enregistrés, un couple de pasteurs FJKM guéri et aucun décès à ce jour. Il reste 70 malades hospitalisés, dont 59 ne présentent aucun symptôme. Les onze restants sont asymptomatiques mais n'ont plus de forme grave de la maladie.

² Cf. Blog Justmad - <https://p1.storage.canalblog.com/29/82/448497/126428978.pdf>

Andry Rajoelina a **maintenu le confinement pour Antananarivo, Toamasina et Fianarantsoa pour 15 jours**. L'obligation pour tous de porter des cache-bouche y est instaurée, le couvre-feu prolongé. Dans les trois ex-provinces concernées, tous les transports en commun sont interdits. Les établissements scolaires, les universités et les lieux de culte restent fermés dans tout le pays. Les personnes qui étaient en confinement à Antananarivo et dans les régions seront exceptionnellement autorisées à revenir dans leur ville d'origine par taxis-brousse désinfectés entre le 7 et le 9 avril. **Des comités communautaires « Loharano » seront déployés auprès des fokontany** et seront chargés de la mise en œuvre et du contrôle des aides fournies.

Père Pedro : « *On est en grande difficulté.* » « *Nous avons dans nos villages plusieurs dizaines de familles qui vivent encore dans des logements de 10 m². Ils sont 5, 6 ou 7 personnes là. Ils ne peuvent pas rester dedans, ils sont dehors. En ce qui concerne les protections sanitaires, comme se laver les mains, là aussi, c'est difficile. Ça fait déjà un an que nous n'avons pas d'eau. On va la chercher très loin. Aujourd'hui l'Etat nous amène des camions-citernes, mais jamais assez, alors là aussi on est en grande difficulté. A Akamasoa, nous avons stoppé tous les travaux, ce sont 3 000 personnes qui ne travaillent pas, c'est très difficile* », déplore le fondateur d'Akamasoa.

Pour répondre à la pénurie de masques, 22 entreprises dirigées par des femmes, membres du Groupement des femmes entrepreneurs (GFEM) ont répondu à l'appel du gouvernement. Le challenge est de produire 250 000 masques en tissu sur une période de 15 jours, de maintenir l'activité des entreprises implantées dans les zones touchées par le confinement, de sauvegarder ainsi 600 emplois directs - 3 000 emplois indirects - et de générer un chiffre d'affaires qui permettrait à ces entreprises de faire face à la crise.

07/04 - Les cas contacts se multiplient et se disséminent dans les quartiers populaires de la capitale ainsi qu'à Nosy Be et Toliara. Dix nouveaux cas ont été enregistrés en une journée. Trois sont des cas importés. Il s'agit de Malgaches en provenance de France et de Maurice. Le nombre des cas confirmés s'élève à 82, dont deux guérisons et 28 cas contacts enregistrés. 63 sont asymptomatiques. Un deuxième ressortissant malgache est décédé des suites du coronavirus en France. Après le médecin urgentiste de Creil, il s'agit du pasteur d'une Eglise évangélique de Paris très connu dans la diaspora.

Nombre d'observateurs considèrent que la réouverture des routes nationales du 7 au 9 avril est une grave erreur, l'initiative risquant de favoriser la propagation du coronavirus dans les régions non encore contaminées. Les voyageurs ne sont soumis à aucun test. Des milliers de voyageurs se sont rués vers les gares routières de la capitale pour récupérer une autorisation, sans respecter les gestes barrières. Les voyageurs doivent payer l'aller-retour car les taxis-brousse retourneront à vide.

Conscientes du risque, les autorités à Mahajanga ont pris la décision de mettre en quarantaine systématique toutes les personnes qui arrivent dans la région Boeny. D'autres régions ont pris les mêmes dispositions. À la troisième semaine du confinement, aucun signe de restriction n'est observé dans plusieurs quartiers de la capitale. Les mesures adoptées ne sont pas respectées.

08/04 - Six nouveaux cas confirmés, tous des cas contacts, annonce la professeure Hanta Vololontiana. Trois des six nouveaux cas sont localisés à Toamasina, les trois autres à Antananarivo. On enregistre sept guérisons. Le nombre de personnes infectées est ainsi de 88. Sur l'ensemble de ces patients, un seul présente un problème respiratoire. 18 jours après la révélation des premiers contaminés, le nombre de cas contacts dépasse largement la moitié du nombre de cas confirmés.

Une marée humaine s'est ruée vers les gares routières pour rentrer en province. Les mesures de confinement n'ont pas été respectées. Dépassé, le ministère des transports a décidé d'annuler l'octroi d'autorisations de sortie. « *La diffusion à l'échelle nationale du coronavirus a commencé. Le virus a dû se faire une place dans ces taxis-brousse transportant des milliers de personnes* », écrit *La Gazette*.

Réquision de l'ensemble des « calls center » pour traiter les dizaines de milliers d'appels quotidiens reçus sur les lignes vertes Covid-19. Les téléopérateurs de Connecteo, Téléperformance, ComData et Intelcia viennent prêter main forte au ministère des télécommunications. Ils sont encadrés par des agents du corps médical.

Comité « Loharano » au niveau de chaque Fokontany : ouverture du dépôt de candidatures dans la capitale. Le Comité aura en charge la gestion, le contrôle et la coordination des actions sociales, économiques et sanitaires. Il est exigé des candidats une volonté farouche de lutter contre toutes formes de corruption et de respecter la transparence, affirme le maire d'Antananarivo. Parmi les six personnes pouvant postuler, un appel est lancé aux personnels de l'enseignement, de la santé, aux dignitaires religieux et aux anciens.

09/04 - Cinq nouveaux cas en une journée, 93 cas confirmés, 11 guérisons. Aucun décès n'est à déplorer. Sur les 93 cas, 82 sont hospitalisés. 55 cas sont des cas importés. Les entorses au confinement,

inévitables dans les populations les plus pauvres, ne peuvent que favoriser la transmission du Covid-19 par contact.

L'armée déploie l'artillerie lourde pour faire respecter le confinement. Une forte garnison militaire est déployée à Antananarivo et ses environs. « *Cette action sert à la fois de rappel à l'ordre, de sensibilisation et de dissuasion à ceux qui outrepassent les mesures de confinement* », explique le général Richard Rakotonirina, ministre de la défense. L'ordre a enfin été rétabli dans les gares routières. Les foules immenses qui s'y pressaient ont été dispersées. Les marchands de rue ont été chassés par les forces de l'ordre. *Midi* constate que la population de la capitale continue de défier l'autorité de l'Etat et s'étonne du mutisme de bon nombre de membres du gouvernement, et notamment du premier ministre, devenu totalement invisible depuis le début de la crise sanitaire.

Didier Ratsiraka offre sa pension de retraite du mois de mars pour la lutte contre le coronavirus. « *C'est ma petite contribution pour encourager les forces de l'ordre et les professionnels médicaux qui font le nécessaire pour sauver des vies* », a-t-il expliqué. *Tribune* constate que le courant passe entre l'ancien président et Andry Rajoelina. Didier Ratsiraka a approuvé la totalité des mesures prises par le pouvoir, notamment la réquisition de tous les médias. « *C'est tout à fait normal, parce que nous sommes dans un état d'urgence, il faut contrôler les informations parce qu'elles sont délicates* », a-t-il déclaré. Didier Ratsiraka préconise le renforcement des mesures : « *Discipline. Rien que la discipline.* »

Andry Rajoelina affirme connaître un remède à base de plantes. L'île pourrait « *changer l'histoire du monde entier*, a-t-il affirmé au cours d'un entretien télévisé. *J'ai reçu une lettre le 24 mars indiquant que Madagascar possède le remède qui pourrait, au conditionnel car on doit encore le prouver, guérir le coronavirus* ». Avant d'assurer, en oubliant le conditionnel dont il parlait lui-même : « *cette plante médicinale peut tout à fait guérir le coronavirus.* » Andry Rajoelina n'a pas précisé le nom de cette plante ni l'auteur de la lettre. « *On va faire les essais et je suis convaincu que Madagascar va trouver ce remède* », a-t-il poursuivi, assurant que des scientifiques et des laboratoires de plusieurs pays étaient prêts à y participer. Selon le chef de l'Etat, des tests cliniques préventifs et curatifs auront lieu immédiatement avec des volontaires. Le président a précisé que l'exportation du médicament, tout comme des plantes qui le composent, est interdite. Il annonce vouloir finaliser un projet de construction d'une usine pharmaceutique dès cette semaine. « *Nous sommes en train d'étudier avec quel pays nous allons collaborer pour produire ce médicament* », a-t-il ajouté. A Madagascar, l'usage de plantes médicinales est très courant. L'annonce des premiers cas de personnes contaminées a causé sur les marchés un vif regain d'intérêt pour toute une série de plantes ou de produits.

Les lémuriens peuvent devenir des porteurs sains du Covid-19. Le professeur Jonah Ratsimbazafy a adressé un message à la ministre de l'environnement sur le coronavirus et sa possible transmission aux lémuriens. Selon lui, plusieurs virus peuvent se transmettre entre l'homme et les primates. Comme le VIH/Sida et la tuberculose, le Covid-19 en fait partie. Le professeur a tiré la sonnette d'alarme après le passage d'un touriste italien, potentiellement infecté, dans un parc privé à Andasibe. « *Avec ces contacts, il y a de fortes chances que les primates deviennent des porteurs sains* », craint-il. L'enseignant a invité la ministre à prévenir la disparition des lémuriens.

10/04 - L'autorisation spéciale donnée aux personnes originaires et résidant dans les autres régions pour rejoindre leurs localités d'origine a expiré. Des dizaines de milliers de passagers auraient quitté Analamanga durant ces trois jours de déplacements autorisés. 446 passagers ont pris l'avion à destination des provinces. Tous ces passagers ont été testés au TDR et leurs résultats ont tous été négatifs.

11/04 - Le nombre de cas confirmés est de 102. Neuf nouveaux cas ont été enregistrés, dont huit cas contacts. Deux ont été détectés à Antananarivo et les six autres à Toamasina. 91 patients suivent toujours un traitement à l'hôpital. 11 personnes ont été guéries. Les cas contacts se multiplient de jour en jour.

La compagnie Tsaradia a mobilisé trois ATR pour l'ensemble de ses opérations durant la période d'ouverture exceptionnelle des lignes aériennes intérieures du 7 au 9 avril. 24 vols allers-retours ont été réalisés vers les sept villes desservies. 1 288 passagers ont été transportés. Le 4 avril, la compagnie a réussi le rapatriement de 88 européens qui devaient prendre le vol spécial d'Air France.

Le premier ministre, Christian Ntsay, est sorti de sa discrétion. Il a rencontré les autorités locales et régionales à Fianarantsoa, la ville de Fianarantsoa et le district de Lalangina étant concernés par les mesures de confinement partiel.

Le port de masque est désormais obligatoire, même dans les zones non contaminées.

La distribution des aides d'urgence aux taxis de la capitale soulève de nombreuses récriminations. Outre la mauvaise organisation de la distribution, certains dénoncent le manque de transparence et le favoritisme. La situation étant propice du développement de la corruption, les doléances en ligne sont encouragées. Transparency International a mis en ligne un formulaire de dénonciation, Le Bianco a déjà initié une action comparable avec sa plateforme « *i-Toroka* ».

12/04 - 4 nouveaux cas confirmés le dimanche de Pâques. Ce qui porte ainsi le total de nombre de personnes contaminées depuis le début de l'épidémie à 106. La professeure Hanta Vololontiana a annoncé également 8 cas de guérison. Le nombre de cas actif est de 86.

14/04 - Deux nouveaux cas confirmés, portant à 108 le nombre de personnes infectées. Les deux nouveaux cas sont des cas contact.

Le recensement des démunis d'Antananarivo a débuté. 160 000 personnes devraient bénéficier d'une aide de l'Etat, de l'ordre de 100 000 Ar. par foyer. Le programme est financé par le Fid et le Pam. La sélection des familles est assurée par les partenaires techniques et financiers. Afin de garantir la transparence et d'éviter les intermédiaires, les personnes concernées perçoivent directement leurs aides via Mobile banking.

Les étudiants de la cité universitaire d'Ankatso lancent un appel de détresse. Après que bon nombre d'étudiants ont choisi de rentrer chez eux, des malfaiteurs en profitent pour piller les logements vacants. Un présumé voleur a échappé à la mort lors d'une vindicte populaire.

Les autorités, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, ont réalisé un spot TV pour la lutte contre les violences basées sur le genre pendant le confinement.

Andry Rajoelina réaffirme qu'un remède du coronavirus « made in Madagascar », est en phase d'essai clinique. « Face au Covid-19 nous pourrions proposer un remède traditionnel amélioré constitué de plantes médicinales malgaches qui a déjà fait ses preuves. (...) Nous pouvons changer l'histoire de Madagascar et du monde entier », affirme-t-il sur les réseaux sociaux. Une annonce qui continue de susciter une certaine réserve dans l'opinion internationale. Des chercheurs regrettent l'effet d'annonce et les paroles quasi messianiques employées par le président. Le Centre national d'application de recherche pharmaceutique (CNARP) en collaboration avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que celui de la santé piloteraient le projet. Mais à la présidence, comme dans le cercle restreint de scientifiques concernés, personne ne souhaite commenter, tant le sujet est sensible. À l'instar de Charles Andrianjara, DG de l'Institut malgache de recherches appliquées (IMRA) : « La recherche est en cours, mais c'est hyper confidentiel. Je ne peux rien dire du tout à ce sujet. »

Un large collectif d'intellectuels de différents pays d'Afrique et du monde entier interpellent les dirigeants du continent africain face à la pandémie³, déplorant « les logiques de profit et de monopolisation du pouvoir ». Ils appellent à « repenser la santé comme un bien public essentiel », à « saisir ce moment de crise comme une opportunité afin de revoir les politiques publiques » pour la protection des populations. Par ailleurs, ils appellent à ne pas singer les pratiques des pays du Nord notamment celle du confinement qui ne peut être respecté que par une minorité aisée, et qui est une mesure brutale pour la majorité et impossible à mettre en œuvre. Des solutions endogènes doivent être prises au regard de la gestion de crises sanitaires survenues sur le continent. Il faut agir en fonction des besoins des populations africaines et selon les priorités africaines.

Au regard de neuf facteurs de risque de propagation du Covid-19 en Afrique (contacts internationaux ; système de santé publique ; densité des zones urbaines ; population totale dans les zones urbaines ; âge de la population ; transparence du gouvernement ; liberté de la presse ; ampleur des conflits ; déplacement de populations), **Madagascar se situe dans la tranche médiane en matière de vulnérabilité** avec un score de 23 sur 45⁴. Des efforts devraient être particulièrement fournis en matière de transparence du gouvernement afin de susciter et renforcer la confiance et la solidarité dans les actions entreprises par le gouvernement. D'autres facteurs de risque sont à prendre en compte : système de santé publique (capacité en matière de dépistage ; protection du personnel soignant) ; densité des zones urbaines ; population totale des zones urbaines ; âge de la population ; liberté de la presse (une presse libre est le meilleur système d'alerte précoce, les médias indépendants jouant un rôle important dans l'information du public).

15/04 - Refus de confinement - Quinze commerçants placés en garde à vue. Ils avaient laissé ouverte leur boutique après l'heure de fermeture à midi, en application des consignes de confinement. Les récalcitrants ont été libérés à l'aube.

16/04 - Le nombre total des contaminations est de 110, dont 29 guérisons. Deux membres du personnel médical ont été contaminés, selon les précisions du ministre de la santé, le Pr Ahmad. Ces premiers cas de

³ https://www.facebook.com/sharer.php?u=https%3A%2F%2Fblogs.mediapart.fr%2Fles-invites-de-media-part%2Fblog%2F130420%2Faux-dirigeants-du-continent-africain-face-au-covid-19-il-est-temps-dagir%3Futm_source%3Dfacebook%26utm_medium%3Dsocial%26utm_campaign%3DSharing%26xtor%3DCS3-66
Cf. Blog Justmad - <https://p0.storage.canalblog.com/04/16/448497/126547619.pdf>

⁴ https://africacenter.org/fr/spotlight/cartographie-des-facteurs-de-risque-de-propagation-du-covid-19-en-afrique/?fbclid=IwAR1TMrHxOXOp1UAt0auYm6VMlwVW4-9k4TpXgtZ-CxWOBossmmg_GWapwU
Cf. Blog Justmad - <https://p6.storage.canalblog.com/61/17/448497/126547631.pdf>

contamination en milieu médical ont suscité de nombreuses réactions, notamment du syndicat des infirmiers et des sages-femmes, qui dénoncent un manque cruel d'équipements de protection individuelle et de formation. 81 personnes sont hospitalisées. Plusieurs quartiers populaires densément peuplés de la capitale sont sous étroite surveillance, le confinement n'y étant pas facilement respecté.

L'OMS et la fondation du milliardaire chinois Jack Ma, patron d'Alibaba, ont envoyé 2,7 tonnes d'équipements médicaux destinés aux personnels de la santé qui ont été réceptionnés en présence de l'ambassadrice de Chine qui a mis en avant « *le leadership du président de la République malagasy.* »

17/04 - La Pr Hanta Vololontiana annonce un nouveau cas de coronavirus à Toamasina. Ce qui porte à 111 le nombre de patients infectés.

7 000 chauffeurs de taxi et 5 000 chauffeurs et receveurs de taxi ne ont pu bénéficier d'aides sociales. Plus de la moitié d'entre eux sont dans l'informel, précise la commune d'Antananarivo.

18/04 - : Six nouveaux cas confirmés de coronavirus : 3 à Antananarivo et 3 à Nosy-Be. A ce jour, 117 personnes ont été testées positives. Le nombre des cas contacts (59) dépasse désormais celui des cas importés Le nombre de personnes guéries reste stable à 33. L'état d'urgence sanitaire est prolongé de 15 jours.

Un détournement d'aides destinées aux personnes âgées et aux familles nécessiteuses dans le cadre de la lutte contre la pandémie a été mis à nu à Andoharanofotsy. Six suspects ont été arrêtés. Une centaine de sacs de riz ont pu être récupérés ainsi que des produits de première nécessité.

Les forces de l'ordre ont fait usage de grenades lacrymogènes à Anosizato-Andrefana pour disperser des marchands qui bravaient les mesures de confinement. Certains leur ont lancé des jets de pierre. Des arrestations ont été opérées.

Pour cause de Covid-19 les concours d'entrée à l'ENMG suspendus sine die. Pour mémoire, le concours de recrutement d'élèves magistrats est suspendu depuis près de deux ans pour une affaire de corruption.

L'insécurité prend de l'ampleur dans les quartiers populaires d'Antananarivo et de Toamasina depuis le début du confinement et l'application du couvre-feu. De jour comme de nuit, les cambriolages se multiplient.

11 entreprises franches se reconvoient dans la confection de masques. L'Etat a passé commande de cinq millions de masques à distribuer sur tout le territoire. Le prix de revient et le coût de l'électricité sont à la charge de l'Etat. Les sociétés fournissent les matières premières. Une cinquantaine d'entreprises franches ont décidé de suspendre temporairement leur activité.

20/04 - Trois nouveaux cas confirmés, dont deux à Antananarivo et un dans l'Atsinanana. Le nombre de cas confirmés est désormais de 120. Le nombre de cas actif de 85.

Andry Rajoelina annonce un déconfinement progressif mais les habitants des régions Analamanga, Haute Matsiatra et Atsinanana ne sont pas autorisés à quitter leur région et le couvre-feu demeure en vigueur sur toute l'île. Le port de masque est obligatoire. Toute personne qui ne le porte pas sera condamnée à des travaux d'intérêt général à partir du 27 avril. La reprise des cours pour les élèves en classe d'examen est annoncée.

Les passagers rentrés au pays par les derniers vols avant la fermeture des frontières sont au nombre de 5 550. Or, les tests virologiques PCR effectués par l'Institut Pasteur depuis la découverte de la maladie se chiffrent à 2 357. Les passagers ayant subi le test de diagnostic rapide au CCI d'Ivato, au Jumbo d'Ankorondrano, à Vontovorona et à domicile sont au nombre de 3 062. Des chiffres jugés très insuffisants par certains spécialistes qui redoutent que de nombreux porteurs sains non dépistés circulent librement dans les quartiers où le confinement ne peut être appliqué. La liste des quartiers exposés s'allonge.

Accès à l'eau potable - 120 citernes supplémentaires dispatchées dans 30 Fokontany de la capitale en collaboration avec l'Unicef. L'eau est en effet essentielle dans la lutte contre la propagation de l'épidémie. Les « *Water Service Point* » bénéficieront à plus d'une trentaine de Fokontany parmi les moins bien desservis.

Les paramédicaux envisagent de porter plainte contre l'État pour négligence de leur sécurité et de leur protection au travail, mais également pour défaillance des moyens. Réquisitionnés dans le cadre de l'épidémie, ils ont lancé un ultimatum de 72 heures à l'État.

Andry Rajoelina annonce que les essais effectués avec le remède à base d'Artemisia, plante utilisée dans la lutte contre le paludisme originaire de Chine et d'autres plantes malgaches tenues secrètes, ont été concluants. Les essais vont se poursuivre dans des laboratoires étrangers. Testé par les chercheurs malgaches de l'IMRA, le produit est appelé Covid-Organics. Il aurait des effets préventifs et curatifs. Sa production devrait débuter sans délais. Le produit sera administré aux élèves qui vont retourner à l'école. Les détracteurs de ces recherches sont qualifiés par le chef de l'Etat d'« *ennemis de la nation.* » Le Covid-Organics pourrait mettre Madagascar au-devant de la scène internationale, affirme-t-il.

21/04 - Le président de la République a présenté en grandes pompes « son remède », le Covid-Organics, devant un parterre d'invités - ministres, diplomates et scientifiques - Ce médicament sera distribué gratuitement aux personnes les plus vulnérables et mis en vente immédiatement dans les pharmacies et supermarchés. Les bénéfices seront entièrement reversés à la Fondation Albert Rakoto Ratsimamanga, créateur de l'IMRA, pour financer le développement de la recherche scientifique à Madagascar. Sa prise sous forme de décoctions et de tisanes à infuser sera obligatoire pour les élèves de classes d'examen qui vont reprendre les cours. Andry Rajoelina a annoncé lors de son discours que deux personnes atteintes du Covid-19 ont été guéries par le Covid-Organics.

« Impossible de connaître le nombre de personnes sur lequel ce traitement, conçu en quelques jours, a été testé. Tout comme les ingrédients du médicament », relève RFI. Pour Fanirisoa Ernaivo, figure de l'opposition, « Utiliser la population malgache, les enfants surtout, comme cobaye de ce remède miracle, mais c'est dangereux ! (...) Pour moi, le fait d'avoir produit en grande quantité signifie que les tests ne sont que des formalités. (...) Je ne suis pas scientifique, je dis seulement qu'il y a des enjeux économiques dans cette histoire ; or il n'y a pas d'appel d'offre, pas de consultation de marché. La manipulation politique continue. »

La représentante résidente de l'OMS à Madagascar, Charlotte Faty Ndiaye, a brillé par son absence à la cérémonie officielle. A été notée la présence des ambassadeurs de Chine, de Corée et du Japon.

La vente à l'international du Covid-Organics est envisagée. « Un bon nombre de pays occidentaux sont d'ores et déjà intéressés par notre remède », a lancé Andry Rajoelina. La commercialisation à l'international reste la meilleure option pour rentabiliser le produit dans la mesure où la gratuité est de mise au niveau de la distribution locale, fait-il valoir.

L'OMS s'oppose à l'utilisation du Covid Organics et déconseille son utilisation sous toutes ses formes.

La communauté scientifique se préoccupe des effets secondaires de l'artémisia et reste sceptique sur son efficacité. L'Académie nationale de médecine en France met en garde. Si la molécule d'artémisinine contenue dans une des variétés d'artémisia est effectivement utilisée dans la plupart des médicaments antipaludéens, « c'est son association avec d'autres molécules qui est nécessaire pour soigner efficacement la maladie en retardant l'apparition de résistances », rappelle une parasitologue de l'hôpital Bichat à Paris.

Dans un article du 28 février 2019, bien avant l'arrivée du Covid-19, l'Académie de médecine française faisait part de ses craintes concernant l'emploi de l'artémisia dans la lutte contre le paludisme⁵. « La consommation d'artémisia seule pendant 7 jours, par des litres de tisane de composition incertaine, expose les jeunes enfants impaludés à un risque élevé d'accès pernicieux », une complication grave du paludisme qui se traduit par une atteinte du système nerveux pouvant mener au décès.

Gestion du fonds du Covid-19 - Christian Ntsay joue la transparence lors de sa rencontre avec le bureau permanent de l'Assemblée nationale. L'utilisation des financements dans le cadre de la pandémie, aussi bien les fonds offerts par les partenaires que les aides intérieures a été au centre des échanges. Le Parlement est invité par l'exécutif à contrôler le processus d'utilisation de ces fonds en vertu du pouvoir que la Constitution lui confère.

Le mouvement Rohy rappelle que l'urgence doit aller de pair avec la rigueur et le respect des procédures et recommande la mise en place d'un fonds dédié à la lutte contre le Covid19 pour faciliter l'utilisation et le suivi, la régularisation juridique des mesures appliquées dans cette situation d'urgence, et la publication des plans de contingence et leur budgétisation, les montants alloués par provenance, l'utilisation de ces fonds, les modes de passations de marchés déployés et leurs destinations finales.

22/04 - Aucun nouveau cas n'a été enregistré depuis 2 jours selon le dernier bilan du CCO-Covid-19. Le nombre de personnes contaminées depuis la découverte de la maladie se stabilise ainsi à 121 cas. 77 patients sont hospitalisés, 44 sont considérés comme guéris.

L'Académie nationale de médecine de Madagascar (ANAMEM) met en garde face à la distribution massive du Covid-Organics. « Il s'agit, dit-elle, d'un médicament dont les preuves scientifiques n'ont pas encore été établies, et qui risque d'endommager la santé de la population, en particulier celle des enfants ». Même réserves de la part du président du syndicat des paramédicaux, Ralibera. Les paramédicaux ont besoin d'arguments techniques concluants en termes de pharmacovigilance. Selon le code de la santé publique, seuls les médicaments scientifiquement validés avec des données probantes sont autorisés à être administrés aux malades. Nous demandons ainsi à consulter tous les documents officiels avant d'administrer ce produit aux malades, affirme-t-il. Seuls mes professionnels de santé sont autorisés à distribuer des médicaments. « Donner un médicament à un patient alors que les études cliniques sont en cours, est-il éthique ? Imposer un remède à un sujet sain pour prévenir d'une maladie est-il légal ? À Madagascar, ce type de questionnement se fait de plus en plus audible sur les réseaux sociaux », note le professeur Olivier Bouchaud, chef du service des maladies infectieuses et tropicales à l'hôpital Avicenne en France.

⁵ https://www.sciencesetavenir.fr/sante/paludisme-l-artemisia-une-phytotherapie-controversee_131803?fbclid=IwAR2fJQbSFdi5-ZySGTiEhfTkV6zeOXu_3QnmMKYU3dX6HjF0VFua73ZB_2l

L'opinion de Juvence Ramasy, maitre de conférences à l'université de Toamasina - « *L'OMS a commis, commet et commettra sûrement des erreurs dans la gestion de la santé publique mondiale. Elle subit, par ailleurs, la pression de firmes pharmaceutiques qui l'empêchent d'être efficace dans certaines situations. Mais, son bilan ne saurait se résumer à ces imperfections. Il faut donc éviter de jeter le bébé avec l'eau de bain en entretenant l'amalgame pour faire écho à des entreprises nébuleuses. Tous les remèdes à vocation universelle obéissent à des méthodes de recherches qui ne sauraient être liquidées sur l'autel de l'urgence et d'une certaine idéologie panafricaine. De nombreux remèdes issus de la pharmacopée africaine sont validés par l'OMS et vendus en pharmacie. Les indignations à relents idéologiques ne peuvent donc défenestrer la méthode scientifique en consacrant la chienlit dans la recherche. La recherche africaine ne sera pas valorisée en s'exonérant des règles scientifiques fixées par tous. La voie à suivre est donc de se conformer aux normes en vigueur et non de jouer sur les émotions collectives pour s'attirer la sympathie. Les règles sont les mêmes pour tout le monde. Les vrais défis qui se posent aux Africains, c'est de financer la recherche et la promouvoir. Cela passe par financer les laboratoires de recherche, assurer aux chercheurs, des conditions de vie et de travail moins précaires, créer l'émulation par la valorisation de la recherche locale, élaborer des projets de production pour les besoins internes etc. On n'arrive pas à des prouesses scientifiques dans des pays où un professeur titulaire d'université a un revenu annuel inférieur à un commis de régie financière et où le travail de subordonné d'homme politique est plus rentable que faire de la recherche. Cette épidémie doit conduire à repenser l'essentiel et à définir les priorités de notre société, sinon les Africains continueront à se ridiculiser en promouvant des médicaments nationaux clandestins sans lendemain.* »

La production de la plante médicinale artemisia sera intensifiée dans la région Haute Matsiatra, annonce le chef de l'Etat en déplacement à Fianarantsoa pour diriger le lancement officiel de la distribution massive de la tisane Covid-Organics et pour visiter la société Bionex SA, premier producteur de l'artemisia à Madagascar.

La présidence a indiqué qu'une indemnité spéciale sera octroyée aux médecins et infirmiers qui prennent en charge les malades. Par ailleurs, elle a annoncé que l'ensemble des personnels de santé obtiendront une prime de la part de l'État pour les remercier et les encourager.

Les élèves en classe d'examen retournent sur les bancs de l'école. Certaines écoles privées ont décidé de reporter la rentrée. Elles ne sont pas prêtes à recevoir les élèves par rapport aux mesures de sécurité à respecter. La ministre de l'éducation, Josoa Andriamanana Rijaso, a annoncé que 1 000 agents du ministère seront mobilisés pour la distribution de Covid-Organics au profit de 226 000 élèves. Les parents pourront s'opposer au traitement de leurs enfants. Chaque élève va bénéficier gratuitement de masques cache-bouche. Le nombre d'élèves par salle de classe est limitée à 25 avec un seul élève par table et les cours seront assurés de 7 à 11h.

23/04 - Aucun nouveau cas enregistré. Huit personnes ont été guéries et ont quitté l'hôpital. Le nombre de personnes contaminées s'élève à 121, dont 52 cas de guérison. La première malade guérie, une passagère FJKM de retour de France, explique avoir reçu un traitement à base de chloroquine, de vitamine C et d'antibiotiques.

L'OMS a déclaré, dans un communiqué qu'il n'existe pour l'heure « aucune preuve » que le remède malgache puisse « prévenir ou guérir » le coronavirus. L'organisation a réitéré les propos de son chef, Tedros Adhanom Ghebreyesus, selon lesquels il n'y a « aucun raccourci » pour trouver un moyen efficace pour lutter contre le coronavirus. Mme Ranomaro, chef de cabinet, a déclaré que le président Rajoelina était conscient que l'OMS devait respecter ses protocoles, mais a précisé que cela relevait d'une question de souveraineté. « *Il a des devoirs envers le peuple malgache* », a-t-elle déclaré. Le président Congolais Félix Tshisekedi a félicité Andry Rajoelina pour ses initiatives en faveur du traitement par le breuvage préparé à base d'artemisia.

Marc Ravalomanana a adressé une lettre au directeur général de l'OMS, au coordinateur du Système des Nations unies, au représentant résident de l'OMS pour exprimer sa préoccupation quant à la distribution à grande échelle et à l'administration « forcée » aux enfants dans les écoles de Covid-Organics qui fait encore l'objet d'observation clinique et qui n'est donc non homologué par les autorités médicales ou scientifiques. Marc Ravalomanana demande à l'OMS de réagir et d'interpeller le gouvernement sur les normes internationales et les risques potentiels pour la population. « *En agissant de la sorte, Marc Ravalomanana dévoile son manque de patriotisme aux yeux de l'opinion publique nationale et internationale* », écrit *La Vérité*, qui rappelle que « *la tisane fait partie intégrante de la culture malagasy. Elle n'est pas interdite.* » Et de conclure : « *Un patriote digne de ce nom fait confiance à ses compatriotes, fait confiance envers ses dirigeants.* » Le quotidien note que qu'un élan de solidarité s'est créé sur le continent africain pour répliquer vigoureusement

aux critiques des médias européens et vanter les mérites de cette tisane « *made in Madagascar* ». Les réserves de l'OMS trouveraient leur origine dans le lobbying développé par les grandes multinationales pharmaceutiques opposées à la concurrence de la pharmacopée traditionnelle.

La tisane bio Covid-Organics distribué en vrac dans les quartiers de la capitale, sans notice d'utilisation ni posologie. Longue file, bouteille à la main, sans trop respecter les mesures de distanciation physique, ils étaient nombreux à attendre la distribution gratuite. 120 véhicules et plus de 1 000 militaires ont été mobilisés pour cette action qui doit bénéficier à 2 500 foyers par arrondissement. Pour répondre aux critiques sur cette distribution massive, la directrice des études juridiques de la présidence, Michelle Sahondrarimalala, réplique : « *Le Covid-Organics a déjà reçu le certificat de consommation délivré par le ministère de la santé et aussi l'autorisation de mise sur marché délivré par le ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat. Ce médicament traditionnel est donc autorisé à être consommé. Depuis le 10 avril, une trentaine de malades hospitalisés sont déjà traités avec cette tisane bio.* »

Mise en œuvre du déconfinement progressif - Les travailleurs pourront exercer leurs activités professionnelles de 6h du matin jusqu'à 13h. Après plus d'un mois d'inactivité, les transports en commun ont commencé à circuler à nouveau dans la capitale. Port de masque obligatoire, nombre de passagers limité ou mise à disposition de gels hydroalcooliques à l'entrée des bus, dans la plupart des cas ces dispositions n'ont pas été respectées en totalité.

Les églises FJKM rouvriront leurs portes suite à la déclaration du retour progressif à la vie à la normale dans le pays. Le président de la FJKM, le pasteur Irako Andriamahazosoa, a précisé que cette réouverture se fera dans le strict respect des mesures sanitaires fixées par l'Etat. Le culte doit être limité à 50 fidèles. « *Le renforcement de la foi est une arme nécessaire dans ce combat auquel nous faisons face* », explique-t-il. Les dirigeants du conseil œcuménique FFKM n'ont pas encore pris position. « *La réouverture des églises protestantes survient, tout d'un coup, au moment où l'état d'urgence sanitaire vient d'être prolongé pour la prochaine quinzaine* », note *L'Express*. Le cardinal Désiré Tsarahazana a annoncé que les évêques catholiques sont libres de rouvrir ou non les églises. La réouverture des églises du diocèse d'Antananarivo est différée.

24/04 - Quatrième jour sans nouveau cas de contamination. Le nombre de patients atteints s'élève à 121. 58 patients se sont rétablis, soit six nouvelles guérisons de plus en un jour.

Près de 45 000 bouteilles de la décoction Covid-Organics ont été distribuées dans les trois principales villes touchées du pays : Antananarivo, Toamasina et Fianarantsoa. Les élèves de 3e et de terminale, qui ont repris les cours, ont été conquis par cette distribution qui aura lieu 3 fois par semaine. Deux médias (*TV plus* et *Radio ny Antsiva*) ont rapporté que les élèves qui avaient refusé de prendre le remède avaient été priés de quitter leur établissement, conformément aux instructions du gouvernement. Il y a eu une distribution gratuite dans les quartiers populaires de la capitale. De longues files d'attente se sont formées devant les fûts de 250 L installés à différents endroits. L'opération devrait être répétée ces huit prochains jours.

Andry Rajoelina a reçu les membres de l'Académie de médecine de Madagascar après avoir émis des doutes sur l'efficacité du remède conçu par l'IMRA. « *Comme le Covid-Organics n'est pas un médicament mais un remède traditionnel amélioré, l'Académie ne s'oppose pas à son utilisation sous forme de Tambavy* » explique le professeur Marcel Razanamparany, son président, qui laisse la consommation du remède à la libre appréciation de chacun « *sous réserve de respect de la dose indiquée, notamment pour les enfants.* » L'Académie recommande par ailleurs la mise en place d'un système de suivi des personnes ayant consommé le Covid-Organics. Pour *Midi*, « *La rencontre qui a eu lieu hier à Ambohitsorohitra n'a pas totalement mis fin au doute. Mais on devrait voir une certaine accalmie* » dans les controverses dommageable pour le pays. *RFI* s'interroge sur l'existence de pression ayant contraint l'académie à édulcorer ses propos.

La France continue d'évacuer ses ressortissants. Le premier vol a été affrété par la compagnie Air France. Il a quitté Saint-Denis et fait une escale à Ivato pour repartir vers la capitale française. Ce vol a embarqué 450 passagers, dont la moitié en provenance de La Réunion, l'autre moitié d'Antananarivo. Un second vol exceptionnel sera affrété par Air Austral, et quittera Ivato pour Saint-Denis. Un plan de soutien pour les ressortissants français les plus vulnérables restés sur place sera mis en œuvre, a fait savoir l'ambassadeur de France.

25/04 - Un nouveau cas de contamination dans un quartier de la capitale, à Soanierana, portant à 122 le nombre total des malades enregistré. Trois nouvelles guérisons ont été signalées ; leur nombre est désormais de 61.

La société civile demande le report de la reprise de l'enseignement. Elle estime que les conditions ne sont pas encore réunies pour préserver les élèves et les enseignants de la pandémie. La société civile s'inquiète également de la distribution du Covid-Organics auprès des élèves qui suscite de nombreuses questions et réserves parmi les parents.

Le KMF/CNOE rejette l'administration du remède au sein des établissements scolaires. Dans un communiqué il rappelle qu'il est interdit de soumettre une personne sans son libre consentement à une expérience médicale ou scientifique. Les parents d'élèves sont les seuls à pouvoir décider de faire prendre de produit à leurs enfants.

Le président de l'Ordre des pharmaciens, Tantely Rakotomalala, a indiqué que le Covid-Organics ne doit pas être pris par les femmes enceintes et allaitantes, ni par les enfants de moins de deux ans. Par ailleurs, lors des sensibilisations qu'elles effectuent sur terrain, les autorités ont indiqué que les personnes atteintes de sclérose ne peuvent pas non plus prendre ce produit.

Covid-Organics : l'armée se veut rassurante et montre l'exemple. « *En buvant ensemble aujourd'hui, nous voulons montrer aux gens que ce remède n'est pas du tout dangereux pour la santé* », a déclaré le général Richard Rakotonirina, ministre de la défense.

André Rajoelina affirme que le président du Sénégal a commandé le Covid-Organics. Macky Sall a confirmé avoir eu des échanges fructueux avec son homologue au sujet de la lutte contre la pandémie, sans pour autant confirmer de manière claire la passation d'une commande. La question fait controverse dans la presse. Les médias malgaches font fi de cette incertitude et se félicitent déjà du succès que le produit ne manquera pas de connaître en Afrique. Pour *L'Express*, il n'est pas surprenant que les échos favorables au Covid-Organics viennent des pays africains qui espèrent avoir trouvé dans le produit l'arme permettant de mettre à bas « *la dictature des magnats de l'industrie pharmaceutique* » occidentale, saluant « *l'audace et la témérité du président malgache à se soustraire de ces jougs de la colonisation. (...) Le tout sur fond(s) d'enjeu financier colossal.* »

Le Dr Abdoulaye Bousso coordonnateur de la réponse sénégalaise contre le Covid-19 déclare : « *Je n'ai pas d'informations sur des commandes de ce produit passées par l'Etat. Je pense que l'on va attendre de voir ce que c'est. Dans tous les cas, si nous disposions d'échantillons, nous avons les structures capables de les analyser et de voir en quoi cette solution peut aider à la prise en charge (des malades) du Covid-19* »

Un chercheur congolais, le Dr Jérôme Munyangi, a revendiqué la paternité du projet. « *Je suis à la base de la rédaction du protocole Covid-artemisia à Madagascar et partout sur le continent africain. C'est mon projet* », a-t-il affirmé, précisant que la Maison de l'artemisia, une association humanitaire française, avait adressé des correspondances aux autorités sanitaires des pays où elle est présente pour lancer un essai clinique sur cette tisane. A l'image du Sénégal et de nombreux pays africains, Madagascar faisait partie des cibles de cette étude. Le Dr Jérôme Munyangi affirme avoir réalisé des essais pour le compte de l'association. Il reproche aux autorités malgaches de s'être attribuée la paternité du projet.

La Gazette s'interroge sur la véritable provenance du produit. Le code barre des bouteilles de Covid-Organics indiquerait qu'il a été produit en France. « Une explication s'impose de la part de nos dirigeants », écrit le quotidien.

Le syndicat des inspecteurs du travail lance un appel au respect des conventions ratifiées par la Grande île. Dans une lettre ouverte au président de la République, il déplore le manque de moyens accordés qui ne permet pas aux fonctionnaires de veiller à la protection de la santé des travailleurs. « *On craint que plus de 300 000 travailleurs de transmettent la maladie à leurs proches et au niveau de la société, si les contrôles ne sont pas renforcés* », indique Rojomampionona Ravelomahatratra, présidente du syndicat. Selon elle, les nombreuses plaintes reçues ne peuvent pas être traitées.

Après l'annonce du début de déconfinement partiel et l'affirmation selon laquelle la population serait protégée par la prise de Covid-Organics, les marchands commencent à envahir les rues et trottoirs de la capitale.

27/04 - Deux nouveaux cas positifs confirmés, dont un enfant de 9 ans à Toamasina. Avec 9 nouveaux cas de guérison, le nombre total est désormais de 71. 63 personnes restent en traitement au niveau des hôpitaux. 124 personnes ont été testées positives depuis le début de l'épidémie.

La presse fait un parallèle avec le paludisme qui a tué 487 personnes depuis le début de l'année pour un total de 463 689 malades enregistrés. En 2019, cette épidémie avait affecté plus d'un million de personnes, dont 657 avaient péri.

Fermeture des marchés - Barrages, jets de pierre, et tirs de semonce ont marqué la soirée dans le quartier d'Ampasika à Antananarivo. « *A la vue des forces de l'ordre venues les déloger du pont, les marchands des rues ont commencé à jeter des pierres pour manifester leur mécontentement. Aussitôt, d'autres groupes de personnes se sont rapidement formés, et ont érigé des barrages en brûlant des pneus* », selon la police. Les forces de l'ordre ont procédé à des tirs de semonce. Les autorités éprouvent toujours de grandes difficultés à obtenir le respect de la fermeture des activités commerciales à 13h.

Le port de masque est obligatoire à partir de ce jour dans les villes confinées : Antananarivo, Fianarantsoa et Toamasina. « **Les contrevenants seront soumis à des travaux d'intérêt général à effet immédiat après l'interpellation** », a précisé le préfet de police d'Antananarivo, Angelo Ravelonarivo. Pendant 30 minutes, les contrevenants exécuteront des travaux comme l'assainissement des voies et des places ou le nettoyage des toilettes publiques. Mineurs, adultes ou personnes âgées, toutes les catégories d'âge sont concernées mais les peines sont modulées selon la classe d'âge, a souligné le préfet de police. Des sanctions plus lourdes sont envisagées pour les prochains récalcitrants. 588 personnes ont été sanctionnées en une journée, pour cause de non-port de masque de protection dans l'espace public, selon la gendarmerie nationale.

Des transferts monétaires non conditionnels dénommés « Tosika Fameno », d'une valeur de 100 000 Ar par ménage, ont été attribués à la population affectée par les mesures de confinement. Cette action entre dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique d'urgence sociale Covid-19. En tout, 189 400 ménages issus de 769 fokontany d'Antananarivo, de Toamasina et de Fianarantsoa en sont bénéficiaires via « *Paositra Money* » ou les autres mobiles banking. Le projet est issu d'un partenariat entre l'Etat et la Banque mondiale. Les aides financières de cette dernière depuis la crise sanitaire s'élèvent à 180 millions de dollars dont 83 millions de dollars de dons pour renforcer le développement du capital humain et renforcer les capacités des agents de la santé, de l'éducation et de la population et 50 millions de dollars pour appuyer les politiques de développement pour la gestion des risques de catastrophes. Plusieurs ONG internationales ont apporté leur contribution. Les bénéficiaires se verront offrir l'ouverture d'un compte gratuit « *Paositra Money* », ce qui devrait contribuer à accélérer l'inclusion financière de la population.

Fichage des fidèles. Le fait de soumettre à autorisation préalable de la préfecture la réouverture des temples et églises n'est pas conforme au principe de la laïcité de l'Etat consacré par la Constitution, écrit *Midi*. Dans ce cadre, en effet, il est prévu de relever les noms, adresses et numéros de téléphone des fidèles qui s'y rendent par vague de 50. Une mesure qui permet de les fichier par rapport à leur religion, estime le titre. Une traçabilité qui semble cependant impérative pour les autorités, dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19. La désinfection des lieux de culte est également imposée après chaque rassemblement.

Pour Rivo Rakotovo, président du Sénat et de l'ex-parti présidentiel HVM, « le Covid-Organics est devenu un sujet politique. » « *Si c'était un médicament, celui-ci ne serait pas distribué dans les rues. La prise de cette tisane ne devrait pas avoir un caractère obligatoire* », a-t-il lancé sur une TV privée de la capitale. Mais pour lui, il y a méprise : il ne s'agit que d'un « *tambavy* » une tisane naturelle sensé renforcer les défenses immunitaires, selon les pratiques malgaches traditionnelles.

Des militaires font du porte-à-porte pour distribuer la tisane dans la capitale. La société civile est vent debout. Elle dénonce « *un excès de communication politique au détriment de la parole des experts médicaux* ». C'est ce que pointe notamment Transparency International sur sa page *Facebook*. L'organisation réclame la totale transparence des recherches et des expérimentations médicales du Covid-Organics sur la santé publique.

Après la RDC et le Sénégal, la Guinée Bissau découvre le Covid-Organics. Son président a montré son intérêt pour ce produit lors d'un entretien par visioconférence Andry Rajoelina. Il s'est dit intéressé par cette découverte malgache et a annoncé qu'il va dépêcher un avion spécial à Antananarivo pour approvisionner son pays et les pays voisins, rapporte *Moov*.

28/04 - Quatre nouveaux cas ont été enregistrés, dont trois proviennent de la capitale. Le quatrième a été localisé à Tolagnaro. Ces quatre cas contacts ont été dépistés à l'issue de 146 tests effectués en 24 h. **Les quartiers populaires très densément peuplés sont une nouvelle fois les plus touchés.** Quatre nouveaux cas de guérison ont été confirmés, ce qui porte le nombre des personnes guéries à 75. Le nombre des malades hospitalisés est de 53. Huit passagers d'un véhicule d'une coopérative de transport en commun reliant Antananarivo à Toamasina sont activement recherchés. Ils ont voyagé avec une personne testée positive durant la période de 3 jours durant laquelle des personnes confinées loin de chez elles avaient été autorisées à de rentrer dans leur localité d'origine.

Les travaux de construction du nouveau stade de Mahamasina ont connu un retard d'un mois du fait de l'interruption des liaisons avec la Chine et du confinement. Seule une partie de la tribune sera livrée avant

la fête nationale du 26 juin qui devait marquer le 60^e anniversaire de l'indépendance. La parade militaire pourrait se tenir sur un autre site.

La plateforme de l'opposition RMDM s'interroge sur la stratégie du pouvoir : « *pourquoi nous restons toujours confinés alors que le remède est déjà trouvé ?* ». Elle demande en outre plus de transparence et de bonne gouvernance quant à la gestion du Covid-Organics, notamment des aides financières octroyées par les bailleurs de fonds et propose à cet effet la création d'une commission parlementaire.

« **Le Covid-Organics permettra d'engranger d'énormes ressources financières damant ainsi le pion aux grandes multinationales pharmaceutiques** », estime Gabriel Djankou, ancien directeur adjoint de l'OIT à Madagascar. Dans une lettre ouverte adressée au peuple malgache, ce haut fonctionnaire qui a passé dix ans à Madagascar affirme que grâce au Covid-Organics la Grande île peut devenir le sauveur de l'Afrique et de l'humanité. Gabriel Djankou laisse entendre que les opposants au Covid-Organics sont soutenus et financés par les lobbyings étrangers qui ne voient pas d'un bon œil cette initiative malgache. « *L'esprit de colonisation et des colons ont toujours voulu laisser croire que les solutions aux problèmes africains doivent fatalement venir de l'Occident* », énonce-t-il.

Nombre de parents d'élèves des écoles privées ont refusé que leurs enfants se fassent administrer du Covid-Organics et l'ont fait savoir aux responsables d'établissements, qui ont laissé le libre choix aux parents, à condition qu'ils confirment leur opposition par écrit.

29/04 - Six nouvelles contaminations révélées par les tests de l'Institut Pasteur, ce qui porte le nombre d'infectés à 128. 14 guérisons se sont ajoutées aux 61 enregistrées 48 heures auparavant.

La composition du Covid-Organics partiellement révélée. « *Le Covid-Organics est composé à 62 % d'artémisia et d'autres plantes médicinales ayant des propriétés antiseptiques, de fluidifiant bronchique utilisé dans la composition de remèdes traditionnels depuis des années* », révèle l'IMRA dans un communiqué. Ces autres composants sont tenus secrets. « *Nous dénonçons ces actes de nature à décrédibiliser les travaux de recherches effectués par les scientifiques malgaches ayant contribué à la découverte de la formule du Covid-Organics. Cela porte atteinte également à l'image de l'IMRA qui dispose d'une notoriété nationale et internationale* », soutient son directeur, Andrianjara Charles qui dément les informations selon lesquelles ce remède traditionnel amélioré n'a pas été découvert par l'Institut.

Le TIM porte plainte contre les auteurs d'un faux communiqué de presse qui attribue à Marc Ravalomanana un rejet catégorique du Covid-Organics. Le parti a déposé plainte « *pour faux et usage de faux, incitation à la haine et injure envers un ancien président de la République.* »

Ambalavao cultive de l'artémisia à grande échelle. 27 agriculteurs avaient commencé l'activité en 2007. Ils sont actuellement 2 040. 19 des 20 communes du district cultivent la plante, sur une superficie de 500 ha. Un planteur de l'artémisia, dont le principe actif permet de lutter contre le paludisme, arrive à récolter 100 kg à 300 kg par an. Dans le seul district, 250 tonnes sont produites chaque année, une quantité qui ne couvre pas les besoins de la société Bionexx de Fianarantsoa, spécialisée dans les extraits de plantes.

L'avion affrété par l'Etat équato-guinéen a embarqué 10 000 doses préventives et 1 500 doses curatives de Covid-Organics. D'après les explications du ministre de l'intérieur, Tinaharivelo Razafimahefa, ces produits ont été remis à titre de don. A l'aller, l'appareil avait à son bord des vivres pour la population malgache. De sources proches de la présidence, d'autres pays, en l'occurrence le Sénégal et la Guinée Bissau entendent aussi dépêcher un avion spécial à Madagascar pour se pourvoir en Covid-Organics.

30/04 -Trois fois plus de guéris que de malades. Ces derniers sont au nombre de 38, selon les informations officielles. Le cap des 90 guéris a été atteint. « *L'efficacité du Covid-Organics se confirme* », selon *L'Express*, pour qui une hausse du nombre de guérisons est remarquée depuis le lancement officiel, le 20 avril. Andry Rajoelina a précisé la guérison de deux personnes, dont sa tante, sur lesquelles le traitement a porté fruit pour la première fois. Jusqu'ici aucun décès n'a été signalé parmi les 128 porteurs du virus. Trois morts sont rapportés parmi les malgaches expatriés en France et en Belgique. 3 107 tests ont été effectués depuis mi-mars.

Le gouvernement koweïtien a décidé de faire rentrer les ressortissants étrangers dans leur pays. Il prendra en charge toutes les dépenses occasionnées par ce départ. Les ressortissants malgaches, dont le nombre est estimé à 200, attendent confirmation de leur rapatriement. Ils devraient être placés en quarantaine à leur arrivée.

La démocratie est-elle menée dans cette période de crise sanitaire ? Pour Juvence Ramasy, politiste et maître de conférence à l'université de Toamasina, « *nous pouvons nous interroger si la pandémie constitue*

un terreau favorable à l'autoritarisme avec son lot de mesures liberticides, la multiplication des cas de corruption liée à la captation de l'aide, l'encadrement des libertés fondamentales, la mise en place d'un État 'Big Brother'» (notamment le projet 'Loharano'), la délation, la censure, la traque des personnes sur les réseaux sociaux, l'arrêt des émissions de débat. Or, nous savons le rôle important de la presse en période normale au sein d'une démocratie et ce rôle est accru en période pandémique. Gardons à l'esprit que les journalistes sont là pour démentir les mensonges, rapporter les faits et promouvoir un débat public éclairé car la désinformation peut se propager plus rapidement qu'un virus. »

► Affaires nationales

02/04 - Ny Rado Rafalimanana a été arrêté par les forces de l'ordre au CCI à Ivato. Le président de l'ONG « *Ny Fanahy No Maha Olona* » y avait conduit son beau-frère pour se faire dépister du coronavirus lorsque les gendarmes seraient venus l'interpeller. Le candidat du 1er tour de la présidentielle de 2018 a été placé en garde à vue. Les véritables raisons de son arrestation sont encore floues. Ny Rado Rafalimanana aurait dénié les forces de l'ordre qui apportent leurs aides au CCI dans le cadre de la mise en place de ce dépistage du Covid-19. Il y aurait également une plainte déposée contre lui par un officier de gendarmerie pour abus de confiance et escroquerie. Son chauffeur, principal témoin de l'arrestation, affirme qu'il n'y a eu aucune altercation avec les forces de l'ordre qui ont procédé à l'arrestation que certains considèrent comme la suite de la très polémique interdiction de sortie du territoire du président de l'ONG, début février.

03/04 - Ny Rado Rafalimanana placé en détention provisoire à Antanimora. Son avocat, Me Christian Raelina, explique que son client est mis en cause pour deux dossiers : perturbation de l'ordre établi lors du dépistage du coronavirus au CCI d'Ivato et escroquerie sur une plainte d'un gradé des forces de l'ordre. La première accusation porte sur un critique envers les policiers qui emmènent des étrangers au CCI, pour leur éviter de faire la queue pour le dépistage. Le commandant de la gendarmerie nationale explique que Ny Rado Rafalimanana a perturbé l'organisation et a accusé les policiers de corruption. Or, selon lui, il est d'usage, dans ce type de situation, de faire passer en priorité les personnes faibles, âgées ou qui sont accompagnées d'enfants. Pour la seconde plainte, l'avocat explique qu'il s'agit d'une somme de 10 millions Ar qu'un colonel aurait emprunté à une personne envoyée par Ny Rado Rafalimanana et que ce dernier n'aurait pas remboursé. La plainte remonte au 9 octobre 2019.

29/04 - La première session ordinaire du Parlement est convoquée pour le 5 mai. La plateforme d'opposition RMDM compte remettre sur la table le débat concernant le statut de l'opposition. La Constitution prévoit la désignation d'un « *chef de l'opposition officielle* » et le droit pour celle-ci de disposer d'un siège de vice-président à l'Assemblée et de présider au moins une commission. Si le chef de l'opposition n'est pas un parlementaire, « *il bénéficie d'office du statut de député* ». Le RMDM conduit par Marc Ravalomanana, président TIM, et le HVM, au pouvoir durant le précédent quinquennat, sont les principaux acteurs de l'opposition. Une proposition de loi déposée par un proche du pouvoir et modifiant le statut de l'opposition a déclenché une querelle parlementaire en août 2019. Cette proposition qui opérait une distinction entre opposition parlementaire et extraparlementaire dans le but d'évincer Marc Ravalomanana - qui n'est pas député - a été bloquée par le Sénat.

29/04 - Pour cause de confinement, la célébration de la Fête du travail aura une allure de cortège funèbre. Les rassemblements de plus de 50 personnes sont interdits. *L'Express* rappelle qu'à Madagascar, la lutte syndicale a toujours été noyautée les politiques. Des partis au pouvoir, l'Arema de Didier Ratsiraka et le TIM de Marc Ravalomanana, ont mis des ministères sous la coupe de leurs militants., notamment ceux de l'éducation et de la santé, deux départements stratégiques pour orienter le choix des électeurs dans les contrées lointaines. Il suffisait, pour faire le plein des voix, de dire que des écoles et des centres de santé seraient fermés si les résultats des élections contredisaient les attentes du pouvoir. Un terrorisme psychologique d'une efficacité redoutable. Cette pratique visait aussi des fonctionnaires récalcitrants au diktat des syndicats étatiques. Ils s'exposaient à des affectations abusives, qualifiées de disciplinaires. Aussi, différents essais de rameuter les agents de l'État sous la bannière de l'intersyndicale ont échoué. Dans le secteur privé, une infime partie des salariés, 10 % à peine, sont syndiqués.

► Diplomatie

15/04 - La question des îles Eparses pourrait figurer parmi les dommages collatéraux de la guerre contre le coronavirus. Madagascar pourrait être dans l'obligation de revoir son planning politique. Les négociations avec la France pour un éventuel rétablissement de la souveraineté malgache sur ces terres a repris officiellement, le 18 novembre 2019 mais elles ne pourront déboucher à la date anniversaire du 60^e anniver-

saire de l'indépendance, le 26 juin, comme Andry Rajoelina s'y était engagé. Depuis novembre, aucun nouveau calendrier n'a été annoncé pour une nouvelle réunion de la commission. Une nouvelle date était prévue fin mars, elle a dû être reportée sine die.

29/04 - « Retombées du Covid-Organics - L'émergence diplomatique malgache s'accroît », titre L'Express. Le combat contre le coronavirus est, estime-t-il, « une occasion pour briller sur le continent noir ». « Le produit Covid-Organics a séduit des leaders africains. C'est une bonne nouvelle que la réputation de la Grande île s'étend à travers le monde. Tout le monde commence à s'intéresser à nous et nous devons profiter de la situation au niveau international ou régional », explique Julien Radanoara, expert en relations internationales. Le remède fabriqué pour prévenir le coronavirus relie les peuples du continent. « Il est temps d'adopter des relations fructueuses avec d'autres pays. C'est à nos ambassadeurs de creuser les avantages pour notre économie, d'élargir la coopération possible sur le plan commercial ou touristique », ajoute Julien Radanoara. Aux dernières nouvelles, après la RDC, le Sénégal et la Guinée Bissau, les Comores ont manifesté de l'intérêt pour le Covid-Organics.

DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

14/04 - Amnesty International a publié son rapport annuel sur la situation des droits humains à Madagascar⁶. L'organisation rappelle en introduction qu'au mois de novembre le bilan de la Grande île a été examiné pour la troisième fois dans le cadre de l'Examen périodique universel de l'ONU. Le pays a reçu 203 recommandations, sur les questions notamment de la torture et des conditions dégradantes en détention, de la dépénalisation de l'avortement et de la protection des défenseurs des droits humains. Il en a accepté 163, a décidé d'en soumettre 29 à une étude plus approfondie et en a rejeté 11. Le rapport traite successivement des droits économiques, sociaux et culturels, de la détention, de la police et de forces de sécurité, de la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique et des droits sexuels et reproductifs.

► Insécurité, dahalo, justice populaire, enlèvements

09/04 - Farafangana : quatre blessés graves dans une attaque de dahalo. Ils sont arrivés au cours de la nuit et ont semé la terreur dans un quartier en lançant des tirs d'intimidation. Des éléments des quartiers mobiles qui sont intervenus ont été gravement blessés. Un troupeau de bovidés a été volé puis abandonné dans leur fuite par les assaillants.

16/04 - Raid d'une bande d'une dizaine de dahalo à Bekily : l'adjoint au maire de la commune, touché par balles, a été tué. Pris de panique, les riverains n'ont pas osé sortir pour lui venir en aide. Les dahalo se sont emparés de 130 zébus. Une fusillade a éclaté par la suite entre les assaillants et les hommes de la brigade de gendarmerie. Le député demande l'envoi de renforts dans la région.

16/04 - Sambava : trois présumés voleurs évitent de peu une vindicte populaire. Face à la recrudescence de l'insécurité dans la commune, les habitants se sont donnés la main pour assurer un couvre-feu. Une équipe de quartiers mobiles est tombée sur plusieurs individus suspects. Leur traque s'est poursuivie toute la nuit et s'est soldée par l'arrestation de trois individus qui ont échappé de peu à la justice populaire.

27/04 - Ambanja - Un agent de police a succombé à ses blessures suite à une vindicte populaire. Un collègue et leur guide civil, également pris à partie par la foule, ont été hospitalisés. Quatre policiers avaient été diligentés dans la localité d'Antsifatra où se tient un important trafic de cannabis. L'équipe était assistée par un guide local. La population a accusé le guide de trahison. La situation a dégénéré et le groupe a été molesté. La contrée d'Analabe possède de vastes champs de cannabis, dans la forêt. En octobre 2019, 60 hectares de cette culture ont été détruits par la gendarmerie nationale. Soixante tonnes de cannabis ont été incinérées. La CNIDH a condamné fermement les violences extrêmes qui ont conduit à la mort de cet agent de police à Ambanja. Elle réitère que la violence exercée en dehors du cadre légal, quels que soient les auteurs, ne profite qu'aux criminels, tout en violant les droits des victimes à la vie, à la sécurité et à l'égalité devant la loi. Vingt-cinq individus, soupçonnés du lynchage, ont été mis en examen.

30/04 - Des commerçants opposés à leur expulsion dans le cadre de la modernisation du marché d'Ambvombe se sont heurtés aux forces de l'ordre. Deux morts et un militaire blessé. Une centaine d'individus montrés du doigt comme étant des « mercenaires » sous la houlette d'un politicien, se sont heurtés aux éléments des forces de l'ordre chargés de sécuriser l'aire prévue pour la construction du nouveau marché et expulser les commerçants récalcitrants. On compterait deux morts parmi les manifestants. L'un d'eux est tombé sous les balles des gendarmes. Un militaire a été blessé par un projectile.

⁶ Cf. Blog Justmad - <https://p8.storage.canalblog.com/86/10/448497/126542641.pdf>

03/04 - Toliara - La gendarmerie, aidée par le fokonolona, a arrêté quatre ravisseurs d'un enfant albinos. Le garçon de 11 ans leur a été arraché, sain et sauf. Le garçonnet avait été enlevé à Ankiliabo Manja, dans la nuit du 27 au 28 février. Les commanditaires de ce kidnapping sont recherchés. *L'Express* note que les rapt d'albinos deviennent courants dans le Sud depuis quelques années. Ils serviraient de sacrifice nécessaire à des rituels.

28/04 -Un Indien de nationalité française, Anil Karim, distributeur de produits pharmaceutiques, enlevé à Ambatobe. Les malfaiteurs à moto, dont le nombre est indéterminé, ont dressé des blocs de pierre sur la chaussée pour l'intercepter alors qu'il se rendait à son travail. Le collectif des Français d'origine indienne de Madagascar (CFOIM) a promis une forte récompense pour celui qui fournira des informations fiables. Ce kidnapping de *karana* est le premier enregistré cette année. Depuis janvier les forces de l'ordre ont enregistré plusieurs succès à leur actif dans la recherche des ravisseurs. C'est la deuxième fois en cinq ans que le français Anil Karim a été kidnappé.

► Justice, Situation carcérale

22/04 - Affaire Raoul Rabekoto, ancien directeur général de la Cnaps et président de la fédération malagasy du Football - Deux présumés complices de son évasion ont été relaxés par le tribunal de première instance, a annoncé Me Willy Rasolonjatovo. Le premier a été relaxé purement et simplement, le second au bénéfice du doute. Raoul Rabekoto est poursuivi pour détournement de fonds par le Pôle anticorruption. Il a pu prendre la fuite, via Mayotte pour rejoindre l'Europe.

01/04 - Covid 19 - Les familles des prisonniers s'inquiètent vivement. Elles redoutent des contaminations de masse liées à la promiscuité et à la surpopulation carcérale. Elles craignent aussi de ne plus pouvoir apporter régulièrement de la nourriture à un proche en détention en raison des restrictions de circulation. La médiocre qualité de la nourriture fournie par l'administration pénitentiaire aux détenus risque d'avoir des impacts négatifs sur leur santé. Les détenus souffrant de maladies chroniques risquent également d'être privés de leur traitement. Les questions d'hygiène suscitent enfin de l'inquiétude. Les détenus pourraient manquer de savon et de vêtements de rechange.

03/04 - Amnesty International - « Les autorités doivent réduire la population carcérale pour lutter contre le Covid-19 »⁷ Il est notamment écrit dans le communiqué : « *Dans le contexte de la pandémie de Covid-19 et vu la forte surpopulation carcérale, Amnesty exhorte le gouvernement à envisager d'urgence des mesures visant à désengorger ses prisons en libérant certains groupes de détenu-e-s – en particulier les détenu-e-s en attente de jugement et ceux qui pourraient présenter un risque accru de contracter le virus, notamment les prisonniers âgés et ceux qui présentent des problèmes de santé sous-jacents. Les mesures que les autorités ont annoncées pour empêcher la propagation du Covid-19 dans les prisons, notamment leur désinfection et la vérification régulière de la température des détenu-e-s et du personnel pénitentiaire ne suffiront pas à protéger les détenu-e-s en raison de la forte surpopulation. Ces conditions de détention suscitent de sérieuses préoccupations pour la santé des détenu-e-s dans l'éventualité où le virus Covid-19 ferait son entrée dans les cours des prisons car les détenu-e-s ne pourraient pas s'en protéger. En outre, de nombreux détenu-e-s sont déjà en mauvaise santé. Ils courent donc un risque accru de tomber malades en raison du manque d'accès à une nourriture et à des soins de santé de qualité pendant leur détention.* »

08/04 - Milieu carcéral : les nouveaux détenus mis en quarantaine. Pour l'instant, le coronavirus n'est pas encore entré dans le milieu carcéral. « *Nous devons concilier sécurité sanitaire et ordre public* », a indiqué le ministre de la justice, Johnny Richard Andriamahefarivo. *On ne peut pas libérer tout le monde sans raison mais en fonction des textes en vigueur* ». Des mesures spécifiques seront prises pour protéger les plus vulnérables : femmes enceintes, mères de famille et personnes âgées. « *Si la situation se complique, il appartiendra au président de la République de statuer sur la situation* », a-t-il souligné, faisant référence aux libertés conditionnelles et grâces accordées par le chef de l'Etat. Les demandes de liberté provisoire sont actuellement traitées en priorité.

L'alimentation des prisonniers connaît des difficultés. La commune d'Antananarivo a reçu de nombreux dons en vivres et a offert des sacs de riz aux établissements de la capitale.

15/04 - Prison d'Antanimora : plus d'une quarantaine de détenus en isolement sanitaire pour quatorze jours. « *Entre 40 et 60 détenus sont arrivés à Antanimora, depuis le début du confinement. Leur mise en quarantaine se fait ainsi en collaboration avec des officiers de police judiciaire*, indique le DG de l'administration pénitentiaire, Tovonjanahary Andriamaroahina, *et comme annoncé, les demandes de liberté provisoire et*

⁷ Cf. Blog Justmad - <https://p0.storage.canalblog.com/04/91/448497/126425272.pdf>

de liberté conditionnelle sont fortement encouragées afin de désengorger les prisons. » Aucune visite n'est autorisée pour l'instant en attendant l'évolution de la situation. Ces mesures sont valables pour toutes les prisons, particulièrement celles de la capitale, de Toamasina et de la Haute Matsiatra, en confinement partiel.

16/04 - L'Unicef réclame la libération des enfants en détention face à un risque accru de contracter le Covid-19. Selon les statistiques du ministère de la justice à fin décembre 2019, 1 052 enfants sont en prison dont 45 filles. 63 % des enfants incarcérés sont en détention préventive et ne sont pas encore jugés. Dans les établissements de détention à Madagascar il existe généralement un quartier des détenus mineurs pour les garçons. En revanche, les filles mineures sont incarcérées avec les femmes adultes, indique toujours l'Unicef. Et d'ajouter qu'actuellement, en raison du manque d'espace, certaines prisons utilisent les quartiers des mineurs comme lieu d'isolement en quarantaine pour les nouveaux détenus ; d'autres mettent les mineurs et les adultes dans les mêmes lieux d'isolement. Pour mémoire, en matière de mise en détention d'enfants, Madagascar dispose notamment de la loi 2016-018, relative aux mesures et procédures applicables aux enfants en conflit avec la loi, incluant les limites sur la période de détention préventive et les mesures alternatives à la détention.

19/04 - Aucun cas positif de Covid-19 n'est signalé dans la maison centrale d'Antanimora. Un dépistage a été effectué pour s'assurer que les nouveaux détenus ou prévenus ne sont pas des porteurs sains, a fait savoir le DG de l'administration pénitentiaire. 24 nouveaux détenus ou prévenus ont été testés et isolés depuis le 23 mars dans cet établissement.

20/04 - Mineurs en prison : une loi en gestation pour les protéger du coronavirus. Le ministre de la justice, Johnny Andriamahefarivo, a assuré que la santé des mineurs incarcérés n'est pas menacée. Une déclaration en réponse aux préoccupations d'organisations internationales qui insistent pour que ces mineurs bénéficient d'une libération. « *Je pense que ce n'est pas le moment opportun pour prendre une telle décision. Comme nous somme un Etat souverain, il appartient à notre gouvernement de prendre une décision le moment venu* », a souligné Johnny Andriamahefarivo qui ajoute qu'un projet de loi est en cours d'élaboration pour faire face à de possibles risques de propagation de la maladie. « *L'élaboration de ce texte aura pour but de trouver une solution destinée à protéger la santé de ces mineurs détenus en cas de forte propagation du virus.* »

Les médecins militaires de la brigade d'intervention spéciale sont intervenus pour le test de 114 personnes détenues et prévenues à la maison centrale d'Antanimora après le respect de la période de confinement de 15 jours.

28/04 - Antanimora - Sortie non autorisée d'une détenue incarcérée pour trafic international de stupéfiants : huit agents pénitentiaires traduits devant le parquet du Pôle anti-corruption. Elle a pu sortir de prison sous prétexte d'une consultation médicale, accompagnée par deux agents pénitentiaires. Un médecin et un membre du personnel de l'Hôpital militaire de Soavinandriana sont dans le groupe des prévenus. Tout a commencé par une suspicion de trafic de drogue mais s'est terminé par une affaire de corruption. Le médecin et deux agents pénitentiaires ont été placés sous mandat de dépôt à la maison centrale d'Ambatolampy.

29/04 – Ile-prison de Nosy Lava - Deux condamnés à perpétuité libérés. Après avoir obtenu une grâce présidentielle, ils peinent à retrouver leurs familles. Condamnés à perpétuité pour meurtre, Samuel Rakotoarivelo, incarcéré depuis 1981, et François Razafimandimby, détenu depuis 1992, ont vécu littéralement coupé de tout contact avec le reste du monde. Au fil des mois et des années, ils ont été abandonnés puis oubliés par leurs familles. Le bagne de Nosy Lava ayant été fermé en 2000, les détenus ont été transférés à la maison centrale d'Analalava mais Samuel Rakotoarivelo et François Razafimandimby ont continué à purger leur peine en quasi liberté sur cette île pour assurer l'entretien et la surveillance des constructions du pénitencier laissé à l'abandon. Pour survivre, ils effectuaient des cultures vivrières sur le terrain de l'administration pénitentiaire. Les deux vieillards peinent à retrouver les traces de leur passé, d'autant plus que les moyens leur font défaut. Le maire d'Analalava leur a néanmoins tendu la main.

► Gouvernance

01/04 - Covid-19 - Pour le ministre de l'intérieur, également président du CCO Covid-19, Tinaharivelo Razafimahefa, « les dons sont gérés en toute transparence. » La liste des bienfaiteurs ainsi que la quantité et le type de dons sera publiée périodiquement, de même pour le mode de distribution et les destinataires. « *Ces informations seront bientôt communiquées dans les médias pour que les donateurs puissent être rassurés. Notre objectif est également de les encourager à y contribuer pour le bien de tous* », a-t-il expliqué. Le centre reçoit aussi des aides financières, outre les dons en nature. Les chèques sont libellés au nom du receveur général d'Antananarivo. Tous les dons reçus seront dispatchés dans l'ensemble des régions et zones concernées. Le centre a déjà reçu une somme de 200 millions Ar de l'association de la communauté chinoise.

Des sociétés privées ont également offert des bouteilles d'eau et des sacs de riz. La contribution des organisations politiques se fait attendre. Pour rappel, il y a quelques jours, des ONG comme Transparency international et le Kmf/Cnoe ont publié une déclaration exigeant la transparence dans la gestion de ces dons.

10/04 – Des voix s'élèvent pour alerter sur le manque de transparence autour de toute la logistique mise en place pour lutter contre l'épidémie. A ce jour, Madagascar bénéficie de plusieurs millions de dollars de dons (20 millions de la part de la Banque mondiale notamment), et 166 millions de dollars de prêt du FMI. Des sommes dont la redistribution reste pour le moment opaque. Citoyens, société civile et même personnalités politiques réclament des comptes sur l'utilisation de ces ressources pour que « *pandémie ne rime pas avec gabegie* ». Détournement d'aides, favoritisme, corruption, marchés conclus sans appels d'offre : la situation d'urgence que vit le pays favorise le manque de transparence. Ketakandriana Rafitoson de Transparency International (TI-IM) prévient : confinement ne veut pas dire hibernation de la société civile ni de la responsabilité citoyenne. « *Le président a dit à la télévision que ce n'était pas le moment de demander l'origine des fonds parce que c'est l'urgence. Sous prétexte d'urgence, on coupe court à toute demande relative à la transparence et on fait fi de la redevabilité, c'est ça le plus dur pour nous et c'est inacceptable* », déclare-t-elle. De même, la gestion financière des dons et des prêts ainsi que le suivi et la distribution des aides octroyées fait débat.

18/04 - CSI, Samifin, Bianco : report des évaluations internationales en raison de la situation sanitaire. Le CSI devait présenter son rapport annuel public avant la fin du mois. Il devait aussi finaliser un rapport sur la stratégie de lutte contre la corruption dans neuf secteurs prioritaires. Le Samifin devra différer son bilan en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, le recouvrement des avoirs illicites et le financement du terrorisme. De leur côté, le Bianco et Transparency international ne cessent d'inciter la population à dénoncer les faits de corruption à travers des doléances en ligne.

18/04 - Deux fonctionnaires-clés du ministère de l'économie et des finances limogés en pleine crise sanitaire. Il s'agit du directeur général du contrôle financier et de la directrice de la comptabilité publique. Les titulaires de ces deux postes ont été limogés lors du dernier conseil des ministres. En pleine crise sanitaire, alors que l'Etat est accaparé par la gestion des opérations de décaissement. Les chasseurs de têtes du ministère s'activent pour trouver les nouveaux titulaires de ces deux postes qui assurent les procédures pour une grande partie des finances de l'État, écrit *Midi*. La population s'inquiète de la gestion des finances publiques, la Grande île ayant récemment bénéficié d'un financement s'élevant à 440 millions de dollars, note *La Gazette*.

► Droits des femmes, LGBT

01/04 - Victime des lois discriminatoires, Domoïna Ranabosoïa craint pour sa vie en prison, écrit Amnesty International⁸. Le 10 mars, Domoïna, une jeune femme de 33 ans, a été placée en détention provisoire sur des accusations de « *corruption de mineurs* » à la prison d'Antanimora⁹. Elle a été arrêtée parce qu'elle soupçonnée d'avoir eu des relations sexuelles avec sa petite amie Fyh, âgée de 19 ans. L'arrestation s'est produite après que la mère de Fyh l'a dénoncée à la police. En effet, le Code pénal malgache sanctionne sévèrement « *quiconque aura commis un acte impudique ou contre nature avec un individu de son sexe mineur de moins de 21 ans* ». Elle doit être libérée de prison immédiatement et sans condition, écrit Amnesty International dans un article d'opinion. Son accusation repose sur une législation qui est discriminatoire. Pour les activistes LGBT et leurs alliés, c'est la loi qu'il faut modifier. Johnatan Randrianary, responsable LGBT au sein de l'association Droits Humains Madagascar, précise que pour les personnes hétérosexuels la loi stipule que la majorité sexuelle est à 14 ans. Le procès de Ken était prévu le 10 avril mais il est reporté pour une durée indéterminée en raison du confinement mis en place pour lutter contre le Covid-19. Domoïna craint de devenir une statistique de plus dans la pandémie. Et c'est compréhensible. Si le gouvernement ne protège pas ses détenus, les prisons de Madagascar pourraient facilement devenir le point chaud de la transmission du virus. Domoïna est privée de tout contact avec son avocat et ses proches et elle subit de terribles conditions de détention.

Amnesty International a demandé aux défenseurs des droits humains d'adresser un courrier au chef de l'Etat pour demander de libérer Domoïna Ranabosoïa immédiatement et sans condition.

La jeune femme a bénéficié d'une liberté provisoire le 7 avril mais les charges pesant contre elle ont été maintenues. Amnesty est intervenu pour demander aux autorités « *d'abandonner immédiatement et sans condition toutes les charges pesant sur Domoïna Ranabosoïa ; d'abroger l'article 331 du code pénal, qui est*

⁸ Cf. Blog Justmad - <https://p5.storage.canalblog.com/51/02/448497/126404748.pdf>

⁹ Cf. Blog Justmad – Revue de presse Mars 2020, p.18

discriminatoire et dispose que les rapports homosexuels consentis avant l'âge de 21 ans sont considérés comme un « détournement de mineur » et sévèrement punis ; de veiller à ce que la protection de la population carcérale soit une priorité dans la lutte contre le Covid-19, en envisageant notamment d'accorder une libération conditionnelle aux personnes en détention provisoire et, plus généralement, à tous les détenus qui ne représentent pas une menace pour la sécurité publique, ainsi qu'à ceux que leur état de santé rend particulièrement vulnérables, comme les personnes âgées ou en mauvaise santé. Pour les autres personnes incarcérées, si les visites avec contact sont restreintes en raison des mesures de prévention du Covid-19, elles doivent être remplacées par d'autres moyens de communication – téléphone, appel vidéo ou courriel, par exemple. »

19/04 - Violences basées sur le genre (VBG) et Covid-19 - Madagascar fait partie des 145 pays qui ont répondu à l'appel du Secrétaire général des Nations unies. Ces pays se sont engagés à placer la prévention et la réparation des VBG au centre de leurs réponses nationales, notamment en garantissant aux femmes un accès sécurisé à l'information et aux services.

► Médias, communication

01/04 - Covid-19 - Réquisition : débat juridico-politique sur le contrôle de la presse. La légalité de la lettre de mise en demeure de stations de TV et radio par le DG de la communication ne fait pas l'unanimité. « Nous aussi, nous avons des juristes », rétorque l'ancien président de la République et non moins patron de presse, Marc Ravalomanana, qui fait une autre lecture de la loi du 18 juillet 1991 relative aux situations d'exception qui dispose en son article 4 que « la proclamation d'une situation d'exception confère au président de la République des pouvoirs spéciaux nécessités par les circonstances pour lesquelles elle a été proclamée et met à sa disposition tous les moyens civils et militaires susceptibles d'être mis en œuvre à cet effet ». Midi expose dans le détail les mesures qui pourraient être prises dans ce cadre¹⁰.

02/04 - Des stations de radio et de TV n'ayant pas l'autorisation d'exploitation profitent de la situation pour émettre. Pour masquer l'irrégularité de leur acte, ces médias diffusent les émissions « *Miara-manonja* » que toutes les stations en règle doivent diffuser dans le cadre de la réquisition du gouvernement. « Toutes stations, ne remplissant pas cette condition, devraient ainsi cesser d'émettre », a indiqué le DG de la communication, Tiaray Fanahimana. Lors d'un dernier recensement effectué par le ministère, une centaine de radios et de TV sont en situation irrégulière. Elles devaient cesser d'émettre ou régulariser leur situation avant le 31 mars.

05/04 - Arphine Rahelisoa, directrice de « Ny Valosoa », journal d'opposition partisan de Marc Ravalomanana, a été incarcérée à Antanimora. La journaliste est accusée de propagation de fausses nouvelles et d'incitation à la haine envers le pouvoir et en particulier Andry Rajoelina. Arphine Rahelisoa avait publié sur sa page Facebook et un site Internet du même nom que le journal papier Ny Valosoa : « *Andry Rajoelina, Mpamono olona ! Assassin ! Killer !* » précédé du mot-clé #Covid19. Pour Me Willy Razafinjato, sa cliente n'a rien avoir avec cette publication puisqu'elle n'est pas l'administratrice de ce site géré depuis la France. « Elle n'est responsable que du journal écrit Ny Valosoa à Madagascar. C'est plus qu'un abus. (...) Dans le monde entier, même Amnesty International a demandé à ce qu'on désengorge les prisons à cause du coronavirus alors que nous, nous faisons le contraire : on essaie de les remplir un peu plus », souligne l'avocat. « Le site Internet reprenait le journal papier. Voici le lien qui existe entre les deux », poursuit l'avocat qui ajoute : « une femme journaliste jetée en prison. (...) De mémoire, c'est une première dans l'histoire de la presse malgache ». Comme de nombreux autres quotidiens, ce journal papier a cessé de paraître le 22 mars, précise-t-il, date du début du confinement dans la capitale. La publication sur le site Internet date, elle, du 2 avril. Alors que la pandémie de coronavirus rend l'exercice du métier de journaliste difficile, cette mise en détention provisoire est très inquiétante pour le président de l'Ordre des journalistes (OJM), Gérard Rakotonirina. « Pour nous, les journalistes, c'est une détention arbitraire qui bafoue la liberté de la presse, explique-t-il. La presse est actuellement en danger à Madagascar du fait que les tenants du pouvoir profitent de la lutte contre cette pandémie pour la museler indirectement. Il faut aussi dire que la loi sur la lutte contre la cybercriminalité ne prévoit pas de peine privative de liberté. » Aucune date de jugement n'a encore été transmise aux avocats. La dernière mise en détention de journaliste à Madagascar remonte en 2015.

L'information, lâchée sur les réseaux sociaux, a fait l'effet d'une bombe. Arphine Rahelisoa avait déjà été poursuivie en septembre 2019 au sujet du survol du stade de Mahamasina par un hélicoptère durant les préparatifs de la visite du Pape François à Madagascar. Elle avait été acquittée.

Une pétition a été lancée à destination de Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme¹¹

¹⁰ Détail des mesures d'exception admises : <http://www.midi-madagasikara.mg/politique/2020/03/31/requisition-debat-juridico-politique-sur-le-contrôle-de-la-presse/>

¹¹ https://secure.avaaz.org/fr/community_petitions/hauts_commissaires_des_nations_unies_au_droit_de_l_stop_aux_arrestation_abusives_liberez_la_journaliste_arp_helisoa/?ahpxnb&lqpdname=jean+claude

L'Union internationale de la presse francophone (UPF) - Section Madagascar exprime ses vives inquiétudes. Dans son communiqué, l'UPF note que la journaliste est accusée de diffamation et d'incitation à la haine contre le chef de l'État, des charges réprimées par le code pénal alors que « depuis 2016, avec l'adoption du code de la communication médiatisée actuellement en cours de révision, Madagascar a choisi de mettre fin à l'emprisonnement des journalistes pour délits de presse. Dans la foulée, le législateur a également abrogé les dispositions de la loi sur la lutte contre la cybercriminalité qui prévoyaient des peines de prison pour les délits de diffamation et d'injure. »

08/04 - Amnesty International demande la libération immédiate et sans condition de la journaliste Arphine Rahelisoa accusée d'avoir critiqué le président pour sa gestion de la riposte au Covid-19. L'organisation déplore que le pouvoir continue à intimider la profession.¹² La demande de libération provisoire de la directrice de publication de « Ny Valosoa » a été refusée.

L'Association des femmes journalistes de Madagascar (AFJM) demande la libération d'Arphine Rahelisoa, une plus grande facilité d'accès à l'information et un appui au professionnalisme et à la sécurisation de la presse. Le mouvement de la société civile Rohy a exprimé son indignation devant la mise en détention de la journaliste.

11/04 - Me Willy Razafinjato a interpellé le FFKM en tant que « Ray amandreny » pour lui demander de s'exprimer sur l'affaire Arphine Rahelisoa, jetée en prison « pour une affaire qui ne la concerne même pas ». « Prise en flagrant délit, selon l'accusation du procureur, cette affaire devrait déjà être jugée. Ce qui n'est toujours pas le cas jusqu'à l'heure actuelle » a-t-il martelé.

15/04 - Arphine Rahelisoa reste en à Antanimora. Sa seconde demande de mise en liberté a été refusée. « Nous avons déposé deux demandes de remise en liberté provisoires, qui ont été rejetées », a déploré son avocat, Willy Razafinjato. « Ces refus [...] ne mentionnent aucune justification, pas de motif, alors que la journaliste ne présente aucun danger pour la société et ne risque pas de s'enfuir, a-t-il ajouté. Il y a une intention de nuire à cette journaliste, car elle travaille avec Marc Ravalomanana. »

09/04 - La jeune femme entendue sur les réseaux sociaux vers le 20 mars, propageant des informations alarmistes sur le coronavirus, appréhendée par le service de lutte contre la cybercriminalité de la gendarmerie. Selon les forces de l'ordre, cette jeune femme serait animatrice au sein d'une chaîne de TV privée. Pour la démasquer, la gendarmerie avait lancé un avis de recherche avec une prime de 5 millions Ar. à la clé.

10/04 - La chaîne de télévision privée Real TV se dit victime d'un acte de sabotage au niveau de son émetteur, ce qui a provoqué la perturbation de ses émissions durant deux jours. Real TV avait reçu une lettre de mise en demeure du ministère de la communication. Il lui était reproché de ne pas diffuser intégralement les émissions liées au coronavirus de la chaîne nationale TVM, une obligation liée à la réquisition des médias. Selon certaines sources, l'affaire pourrait aussi relever d'une vengeance personnelle de la ministre à l'encontre du conjoint de la propriétaire de Real TV.

16/04 - Reporters sans frontières (RSF) a dénoncé le « sabotage » de la chaîne privée Real TV qui s'apprêtait à rediffuser un entretien de Marc Ravalomanana critiquant la gestion de la pandémie par le chef de l'Etat. Selon RSF, la chaîne est coupée depuis la dégradation de son émetteur par des inconnus, il y a une semaine. « La lutte contre le coronavirus ne peut servir de prétexte à un contrôle exacerbé de l'information et à des sanctions visant les médias qui oseraient relayer des critiques sur la gestion de la crise sanitaire », a averti Arnaud Froger, le responsable du bureau Afrique de RSF.

12/04 - Affaire Arphine Helisoa - « La liberté de la presse n'est pas en danger à Madagascar », ont répondu en substance les autorités malgaches à Amnesty International et à l'Union de la presse francophone. « Un amalgame et des informations non recoupées », répond la ministre de la communication, Lalatiana Rakotondrazafy, aux deux organisations qui demandent la libération d'Arphine Helisoa¹³. « Elle n'a pas été poursuivie en tant que journaliste mais en tant qu'administratrice d'une page Facebook, c'était une publication de cette page qui a été incriminée. Ce n'est pas du tout un article de presse. C'est pour cela que ça ne peut pas être un délit de presse, se défend la ministre. Ce n'est pas nous qui avons initié l'action judiciaire, mais le ministère public qui s'est saisi d'office. C'est la justice qui a pris la décision de la placer sous mandat de dépôt. Par contre, Arphine Helisoa a effectué une demande de liberté provisoire. Le ministère de la communication laisse la justice faire son travail, nous espérons seulement qu'il puisse y avoir une décision qui va dans le sens d'un apaisement mais c'est à la justice de trancher. » Le communiqué du ministère de la

¹² Cf. Blog Justmad - <https://p9.storage.canalblog.com/99/92/448497/126486324.pdf>

¹³ <https://www.facebook.com/987120764641550/photos/pcb.3045024662184473/3045024008851205/?type=1&theater>

communication affirme en outre qu'« une mise en détention préventive ou la mise sous mandat n'est pas une incarcération » (sic)

« Elle n'est pas l'administratrice de cette page Facebook », rétorquent les avocats d'Arphine Rahelisoa, précisant que cette page est gérée depuis la France.

L'animatrice TV placée en détention provisoire, soupçonnée de propagation de fausses nouvelles sur les réseaux sociaux concernant le nombre de cas de coronavirus, est, elle aussi, jugée comme simple citoyenne. « Ce n'est pas une journaliste et ce n'est pas dans le cadre de son travail qu'elle a été incriminée », insiste la ministre qui précise que cette animatrice travaille pour une chaîne qui appartient à un ministre du gouvernement.

22/04 - Affaire Arphine Rahelisoa - Me Willy Razafinjato s'est déconstitué du procès. L'avocat a expliqué que l'initiative vient de la famille d'Arphine Rahelisoa. « C'est sa famille qui a proposé que des avocats du parti TIM viennent renforcer la défense de la journaliste. En fait, leur arrivée ne nous pose aucun problème. Pourtant, pour protéger notre réputation face aux préjugés des gens qui penseraient que nous sommes des avocats particuliers d'un tel parti politique, nous avons décidé de nous retirer. ». La date de procès de la directrice de publication de « Ny Valosoa Vaovao » reste inconnue.

12/04 - 36 affaires de divulgation de fausses nouvelles sont en cours de traitement au niveau de la gendarmerie nationale. 12 affaires ont déjà été traitées avec personnes placées sous mandat de dépôt au niveau de la gendarmerie nationale.

Transparency International (y compris la section malgache) milite pour une protection accrue des lanceurs d'alertes en ces temps de crise sanitaire au niveau mondial.

18/04 - « coronavirus à Madagascar : quand une prophétesse accrédite la parole présidentielle », titre RFI. La diffusion d'un documentaire le 16 avril à une heure de grande écoute sur TVM ainsi que sur la page Facebook du président a semé l'émoi. Durant 17 minutes, les spectateurs ont assisté à la reconstitution du voyage d'une brésilienne venue en novembre sur la Grande Île pour prier et révéler au pays son destin extraordinaire : la découverte d'un médicament contre un virus mondial. Dix jours après l'annonce fracassante du président affirmant connaître un remède au Covid-19, ce documentaire prophétique a déclenché ivresse mais aussi atterrement. Les deux pilotes malgaches de la compagnie aérienne privée qui auraient transporté aux 4 coins de l'île la passagère brésilienne y livrent leur récit. Ils sont les seuls à avoir rencontré celle qui se serait présentée comme une messagère de Dieu et aurait réalisé un survol de Madagascar en forme de croix, pour bénir l'île. « Elle a annoncé que quelque chose allait se passer dans le monde dans très peu de temps » raconte l'un des deux pilotes. « Ce phénomène causerait la mort de milliers de personnes. Elle a précisé que ce serait comme une guerre biologique. Pendant cette guerre biologique, Madagascar ferait partie des pays les moins touchés ... et ici on découvrirait l'antidote. » « Ce documentaire a été produit notamment dans le but de donner du courage au peuple », explique Rina Rakotomanga, directrice de communication de la présidence. « C'est une recherche journalistique, précise-t-elle, un début de réponse peut-être aussi, au fait que l'île ne compte encore à ce jour aucun mort. » De son côté, la directrice de cabinet, Lova Hasinirina, souligne qu'« en temps de crise, des événements coïncident avec l'évolution de la situation actuelle. Ils méritent une attention. Il y a dans le monde des mystères inexpliqués qu'il faut savoir reconnaître. Et qui peuvent convaincre ou non. ». Et précise que « ce n'est pas antinomique avec les recherches scientifiques en cours et les efforts déployés par le président et ses équipes. » Cette hypothèse de « signe du divin » a été fortement reprise sur les réseaux sociaux par les défenseurs du documentaire. Ses détracteurs ont pointé du doigt « l'incroyable machine de propagande » mise en place au plus haut niveau de l'Etat. « Utiliser la crédulité d'une population à majorité croyante, en lui faisant croire que Dieu peut intervenir à Madagascar via le président de la République, moi je trouve que c'est révoltant », d'exclame Fanirisoa Ernaivo, figure de l'opposition et ancienne candidate à la présidentielle.

21/04 - Le mouvement Rohy appelle à la cessation de toute atteinte à la liberté d'expression et de presse comme les emprisonnements et/ou gardes à vue de journalistes et/ou de personnes exprimant leurs avis, si virulents soient-ils.

22/04 - Liberté de presse - RSF place Madagascar à la 54e position sur 180 pays. Ce classement reste inchangé par rapport à celui de l'année dernière mais, comme le fait observer Tribune, il « ne tient pas encore compte des incidents qui se sont produits dernièrement (...), comme la mise en détention d'une journaliste et d'une animatrice d'émission de télévision ou encore le sabotage à l'endroit d'une chaîne de télévision privée de la capitale. » Dans un communiqué afférent à ce classement mondial, RSF indique que « la pandémie de Covid-19 met en lumière et amplifie les crises multiples qui menacent le droit à une information libre, indépendante, pluraliste et fiable. » L'organisation constate que « l'élection présidentielle remportée fin 2018 par l'ex-leader de la transition, Andry Rajoelina, a confirmé la très forte politisation des médias locaux et notamment de la presse écrite. La précarité des journalistes et des médias les rend particulièrement vulnérables à l'influence des hommes d'affaires et des responsables politiques qui possèdent de nombreux organes de presse.

» Elle remarque également que « l'accès à une information neutre et indépendante a été fortement limité » à Madagascar et que « certains événements officiels sont réservés aux médias et aux journalistes proches du pouvoir ». Les enquêtes menées par RSF font ressortir le fait qu'il existe une corrélation évidente entre la répression de la presse, à l'occasion de l'épidémie de coronavirus, et la place qu'un pays obtient au classement mondial. On peut citer le cas de la Chine (177e rang), foyer de l'épidémie, et de l'Iran (173e rang), ayant mis en place des dispositifs de censure massifs.

23/04 - Chaînes nationales : le mouvement Rohy contre la « pensée unique ». Selon la plateforme, « dans une situation d'état d'urgence sanitaire et d'incertitudes créées par le Covid-19, la population recherche plus que jamais la pluralité des sources et l'expression d'opinions diverses ou même divergentes. Les chaînes publiques doivent être ouvertes aux débats démocratiques et autres initiatives. Cessons d'infantiliser davantage les Malgaches et faisons confiance en leur pouvoir de discerner les informations exactes, qu'elles soient issues de prophétie et/ou d'interprétations de vécus quotidiens », interpelle son communiqué.

Rohy estime en outre que « les efforts et les fonds utilisés doivent être concentrés sur le renforcement de notre système de santé par l'augmentation des équipements et de nos capacités de tests et de prise en charge des malades, ainsi que l'accompagnement (motivation et protection) des personnels de santé. La mise en place d'une équipe d'experts pluridisciplinaires, capable d'élaborer/modéliser statistiquement les différents scénarii d'évolution de la pandémie et de proposer les réponses adaptées est cruciale pour anticiper et éviter les habituelles mesures précipitées. »

23/04 - Une femme qui aurait propagé de fausses informations sur Facebook visant à dénigrer le corps de la police nationale est recherchée. D'après le post publié, des policiers auraient racketté un couple qui se rendait à la maternité pour un accouchement, à Anosizato. Ce que dément la police qui affirme avoir procédé à des enquêtes et vérifications.

ÉCONOMIE - SOCIAL

► Ressources naturelles

02/04 - « Base Toliara enfreint la loi », affirme une organisation locale de défense des droits de l'homme et de l'environnement. Selon le décret approuvé par le conseil des ministres le 6 novembre 2019, toutes les activités et communications du projet « Base Toliara » sont suspendues. Pourtant, en février 2020, la société a publié un appel d'offre d'emploi alors qu'aucun texte n'a remis en question cette décision, s'insurge le président de l'association des paysans du fokontany de Benetse, commune d'Ankilimanilike, district de Toliara II. Les paysans des 17 communes environnantes continuent à s'opposer à l'exploitation des sables minéralisés à Ranobe. Ils affirment qu'aucune des promesses qui leur ont été faites en compensation de la confiscation de leurs terres n'ont été réalisées, situation qui ne leur permet plus de disposer de surplus à commercialiser. Des zones de culture et des zones de forêt leur sont désormais interdites. Ces dernières recèlent des plantes médicinales habituellement utilisées par la population. Le président de l'association fait partie des neuf hommes qui ont été arrêtés et incarcérés à Fianarantsoa sous l'inculpation de destruction des biens de « Base Toliara. »

22/04 - Le Craad-OI et le Collectif Tany s'insurgent contre une nouvelle entorse à la suspension des activités de communication de « Base Toliara » décidée par le conseil des ministres le 6 novembre 2019¹⁴. Une grande campagne de communication autour de l'octroi de dons divers d'une valeur importante par le projet « Base Toliara » à l'endroit du Centre de commandement opérationnel (CCO) de Toliara a fait le tour des réseaux sociaux et des médias malgré cette interdiction. Les deux organisations appellent les parties prenantes à la vigilance et à la plus grande prudence pour s'assurer que ces contributions largement médiatisées n'ocultent des tentatives d'influence et que la crise du Covid-19 ne serve pas de prétexte pour contourner les décisions étatiques.

23/04 - « Base Toliara » met en garde l'Etat et les détracteurs du projet. Selon son directeur, Bruno Ramaharivo, « la suspension des activités d'une compagnie minière est illégale au regard du code minier. 'Base Toliara' a parfaitement le droit de poursuivre l'Etat malgache pour sa démarche [de suspension du projet décidée en novembre 2019]. L'Etat est-il prêt à rembourser les investissements ainsi que les dépenses en capital engagés par la compagnie et comparaître auprès des tribunaux internationaux ? Il ne faut pas oublier que 'Base Toliara' est une compagnie cotée en bourse », explique-t-il, ajoutant que les pressions des organismes basés à l'étranger « ne démontrent que du pessimisme par rapport au projet sans pour autant avancer une quelconque proposition. » La crise économique que génère la pandémie devrait, dit-il, faire réfléchir le pouvoir aux bénéficiaires qu'il peut tirer de l'exploitation de cette ressource minière.

¹⁴ Cf. Blog Justmad - <https://p5.storage.canalblog.com/58/41/448497/126616178.pdf>

08/04 - « Trafic de bois de rose : une autre guerre se prépare ! », titre La Gazette. « Après le coronavirus, une autre guerre nous attend : la guerre économique. Une guerre qui fait déjà des victimes avant qu'elle ne commence. Une guerre pour laquelle certains se prépareraient déjà même s'ils sont les moins affectés par le virus et ses impacts. On parle notamment des trafiquants d'or et de bois de rose mais aussi de pierres précieuses. (...) L'Etat a au moins une arme potentielle pour se relever du chaos économique : les stocks de ressources ci-haut. C'est grâce à ces ressources que le pays a pu tenir pendant la crise 2009 malgré les sanctions. C'est la même équipe qui était au pouvoir et c'est sans doute pourquoi les mêmes trafiquants se prépareraient. A tort ou à raison, ils penseraient que le président Rajoelina céderait à la même pression qu'en 2009. » Mais pour le quotidien, le contexte est différent. Le pays est sous étroite surveillance de la CITES, l'Alliance Voary Gasy veille et la Grande île a des obligations vis à vis des bailleurs de fonds. « La réalité est qu'il y a une quantité assez importante de bois précieux déjà coupée dans le Nord-Est et l'Est du pays. Un jour ou l'autre, le pays devra s'en débarrasser ». Et plus on tardera à le faire, plus les coupes illicites reprendront...

09/04 - Un trafiquant de tortues sous mandat de dépôt. Un individu a été pris en flagrant délit avec vingt tortues vivantes et des kilos de viande de tortues issues du parc national Tsimanampesotse. Il a été mis sous mandat de dépôt suite au verdict du tribunal d'Ampanihy.

28/04 - 50 à 80 individus ont été déférés au parquet et placés sous mandat de dépôt pour exploitation illicite des richesses forestières dont la fabrication de charbon de bois illicite, coupe illicite de bois précieux, braconnage de tortues radiata et de lémuriers dans les aires protégées depuis le début de la période d'urgence sanitaire, a fait savoir la ministre de l'environnement.

► Environnement, aménagement, litiges fonciers

15/04 - L'estimation du nombre de personnes touchées par la sécheresse dans le Grand Sud a augmenté de 1,33 à 1,47 millions entre le 11 février et le 31 mars. Le coût de réponse relatif à cette situation s'est accru de 39,6 millions de dollars à 44 millions.

18/04 - Atsimo Andrefana : la menace d'invasion acridienne s'accroît. La situation risque de devenir incontrôlable. Les interventions des agents du Centre d'éradication des acridiens n'ont pas permis jusqu'ici de contenir les vols d'essaims de plusieurs kilomètres de large qui ont été signalés dans de nombreuses localités, alors que l'attention des autorités est accaparée par la lutte contre le Covid-19.

23/04 - Des chenilles ravagent les mangroves de l'aire protégée de Bombetoka. Environ 30 % de la population de « *Avicennia marina* » dans les quatre îlots visités sont touchés.

26/04 - A Sainte Marie, la forêt domaniale d'Ampanihy menacée par un projet touristique. Depuis le début de l'année elle fait l'objet de demandes d'acquisitions foncières qui pourraient entraîner sa privatisation par des tiers et menacer son intégrité écologique. Bordée à l'Ouest par la mangrove, cette forêt appartient au patrimoine naturel et culturel de l'île et rend des services économiques et culturels indispensables à la population. Des opérations de reconnaissance par les services fonciers ont déjà eu lieu, sans respect des délais liés aux formalités obligatoires de publicité en vigueur. Le collectif Tany a pris la défense des communautés locales et une pétition en ligne a été lancée¹⁵.

28/04 - Le secteur du tourisme à l'arrêt actuellement impacte considérablement le financement des aires protégées. Les financements étrangers pour les aires protégées pourraient également être réduits. Notamment les 40 aires soutenues par la Fondation pour les aires protégées et la biodiversité de Madagascar (FAPBM), dont le financement est dépendant du marché mondial, indique le ministère de l'environnement.

26/04 - Effet coronavirus - Le taux de criminalité environnementale en hausse. « A cause de la mesure de confinement pour éviter la propagation du Covid-19, les pressions anthropiques sur les aires protégées prennent de l'ampleur. Les activités illicites s'accroissent dans les aires protégées telles que l'exploitation minière, la culture de cannabis, la surpêche dans les zones côtières, la chasse d'espèces protégées, les trafics de bois, sans oublier la prolifération des feux de brousse et des coupes illicites. D'où la hausse du taux de criminalité environnementale » déplore Vahinala Baomiavotse Raharinirina, ministre de l'environnement.

¹⁵

https://secure.avaaz.org/en/community_petitions/pcaddism_plateforme_de_concertation_et_dappui_au_d_pour_que_la_foret_domaniale_dampanihy_reste_un_bien_commun_du_patrimoine_saint_marien_/?fPMHSab&fbogname=Jean-Philippe&utm_source=share-tools&utm_medium=facebook&utm_campaign=pétition-985047-pour-que-la-foret-domaniale-dampanihy-reste-un-bien-commun-du-patrimoine-saint-marien-#utm_term=PMHSab%2Ben

Outre la fermeture de toutes les aires protégées dans la Grande île, un 'task force' a été mis en place au niveau de chaque région pour suivre de près la situation et appréhender toute tentative de trafic. Face à ces crimes environnementaux, nous avons également décidé d'appliquer la tolérance zéro ». 120 personnes ont été poursuivies pour crime environnemental depuis le début de l'état d'urgence sanitaire précise le ministère de l'environnement. L'Alliance Voahary Gasy de demande si le service minimum instauré au sein de la Justice n'a pas permis aux malfaiteurs d'en profiter pour piller les richesses du pays. Pour son président, Ndranto Razakamanarina, la tolérance zéro n'est pas toujours appliquée par la justice car plusieurs trafiquants se sont révélés être des fonctionnaires ou des personnalités locales influentes : « Il y a ceux pris en flagrants délits qui disent connaître des gens en haut lieu. Il y a les fonctionnaires corrompus et il y a aussi ceux qui font des trafics. Par exemple, ce greffier de justice et vendeur de tortues protégées appréhendé au mois de mars. La sentence qu'il a eue n'a pas été la même que ses prédécesseurs, c'est-à-dire une sanction d'emprisonnement. Il faut donner l'exemple et c'est ça la tolérance zéro : une application de la loi égale pour tous. » Selon la ministre, « il y a aussi une tentation pour les trafiquants de faire évacuer des stocks de bois précieux qu'ils avaient jusque-là cachés parce qu'interdits. Il a le sentiment que l'Etat va être plus concentré sur la crise sanitaire. On a énormément de tentative d'évacuation du bois de palissandre, d'ébène et bois de rose du côté des régions Boeny et Betsiboka, à l'ouest, vers les Comores. »

29/04 - Grâce au numéro vert 512, l'Alliance Voahary Gasy a enregistré plusieurs infractions contre l'environnement depuis le début de la période de confinement, notamment à Antsiranana et à Maroantsetra. La culture du chanvre indien se développe dans plusieurs réserves naturelles ainsi que des coupes de bois précieux.

► **Coopération, bailleurs de fonds**

04/04 - Le conseil d'administration du FMI a approuvé le décaissement de 165,99 millions de dollars en faveur de Madagascar pour faire face à la pandémie. L'aide du FMI, accordée au titre de la facilité de crédit rapide (FCR), contribuera à combler les besoins extérieurs immédiats et à préserver l'espace budgétaire pour les dépenses de santé essentielles liées au Covid-19. Elle devrait également contribuer à catalyser un soutien supplémentaire des donateurs. Pour *L'Express*, cette manne financière inattendue et salutaire du FMI va aider le pays à préserver sa balance des paiements. Par la mort lente du tourisme et la fermeture des marchés européens et américains aux produits du textile-habillement, la réserve en devises, déjà si fragile, risque de se contracter. Les analystes du FMI ont mis entre parenthèses les délicats sujets comme le redressement financier de la Jirama, l'application de la vérité des prix des carburants, le cas délicat de l'avenir d'Air Madagascar dont le partenariat stratégique avec Air Austral a échoué.

14/04 - FMI- Allègement de la dette immédiat pour 25 pays, dont Madagascar au titre du fonds fiduciaire réaménagé d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC). « Nos pays membres les plus pauvres et les plus vulnérables recevront ainsi des dons qui couvriront leurs obligations envers le FMI pour une phase initiale de six mois, ce qui leur permettra de consacrer une plus grande partie de leurs faibles ressources financières aux soins médicaux et autres efforts de secours d'urgence vitale », déclare la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva. Le fonds fiduciaire ARC peut actuellement fournir un allègement du service de la dette sous forme de dons à hauteur d'environ 500 millions de dollars, y compris les 185 millions de dollars promis récemment par le Royaume-Uni et les 100 millions de dollars fournis par le Japon. D'autres pays, parmi lesquels la Chine et les Pays-Bas, s'approprient à apporter des contributions importantes.

16/04 - Cible de vives critiques concernant la gestion des fonds octroyés par les partenaires techniques et financiers pour faire face à la pandémie, l'Etat affirme vouloir jouer la carte de la transparence. Au total, Madagascar a reçu 444 millions de dollars d'appuis financiers, indique le ministre de l'économie et des finances. Une partie de ces fonds n'était pas initialement prévus pour faire face à la crise sanitaire. « Tous les fonds obtenus et utilisés durant cette période de crise feront l'objet d'un audit, sous l'égide des organes de contrôle du gouvernement et des partenaires techniques et financiers eux-mêmes », affirme Richard Randriamandranto. Les 165,9 millions de dollars accordés par le FMI, au titre d'une Facilité de crédit rapide, sont déjà versés. Dans la foulée, le FMI a déjà octroyé 18 millions de dollars dans le cadre du Catastrophe containment relief trust (CCRT) pour la période 2020-2021. Pour sa part, la Banque mondiale a activé la composante d'intervention d'urgence conditionnelle du Projet d'amélioration des résultats de nutrition (Parn), en débloquant 20 millions de dollars et 10 millions de dollars du projet Filets sociaux et sécurité (FSS). L'institution a déjà contribué à hauteur de 100 millions de dollars au développement du capital humain, dont 87 millions sous forme de don et le reste de prêts. Ajoutés à cela, 50 millions de dollars, dont 15 millions destinés au BNGRC et au Centre de commandement opérationnel. Dans le même registre, un financement de 11,4 millions de dollars est en cours de négociation avec l'UE pour appuyer les secteurs de la santé et de l'éducation. Il en est de même pour les 64 millions de dollars venant de la Bad dont 42 millions de dollars serviront d'aide d'urgence, 8 millions affectés à la restructuration des projets et 14 millions sous forme d'appui budgétaire classique. Quant à l'AFD, elle a octroyé 11,4 millions d'euros dont 3 millions dédiés au BNGRC.

Le ministre a également fait savoir l'existence d'une organisation mise en place avec la Société financière internationale (SFI) pour soutenir le secteur privé durement touché par la crise.

La réaction de Transparency International a été immédiate. Sur sa page Facebook, l'organisation indique « *apprécier l'effort de transparence fourni par les autorités* ». Mais demande aussi au gouvernement de publier les passations de marchés relatives au Covid-19.

L'ancien parti présidentiel HVM demande la transparence dans la gestion des aides. L'état d'urgence sanitaire ne signifie pas dictature, absence de transparence, persécution ou propagande politique, s'insurge-t-il. Pour la formation politique, « *la grande partie de la communication faite par le pouvoir est consacrée à une apparence politique et une persécution de ceux qui ne partagent pas ses idées* »

21/04 - L'Institut Pasteur de Madagascar reçoit un appui de l'AFD. Quatre autres pays sont concernés : le Niger, le Sénégal, la Guinée et la RCA. Avec 2 millions d'euros de subvention, le projet devrait permettre à ces cinq instituts d'assurer entre 500 à 1 000 tests par jour pendant six mois. Un autre projet de l'AFD porte sur le financement du Réseau de surveillance épidémiologique et de gestion des alertes dans l'océan Indien. Les États membres de la COI (Madagascar, Maurice, Comores, et Seychelles) sont concernés.

22/04 - Lutte contre le coronavirus : les USA débloquent 2,5 millions de dollars pour Madagascar. *Midi* écrit : « *L'annonce de cette contribution américaine est intervenue au lendemain même du lancement officiel de la tisane CVO contre le coronavirus, produite par l'IMRA. Le choix du gouvernement malgache de mettre à contribution les résultats des recherches sur l'artémisia pour lutter contre le virus Covid-19 ne gêne visiblement pas le gouvernement américain.* » Selon l'ambassadeur, le gouvernement américain a investi en 2019 plus de 60 millions de dollars dans un vaste effort pour renforcer le système de santé malgache.

► Economie

10/04 - Le paiement des salaires du mois d'avril pourrait être impossible pour les entreprises franches. Environ 150 000 personnes survivent à travers les entreprises franches. Le Groupement des entreprises franches et partenaires (GEFP) craint que le problème économique engendre une crise sociale. Les stocks de matières premières importées de Chine ne sont plus suffisants et tous les marchés d'exportation sont fermés. Dans les centres d'appels, ce sont 15 000 emplois directs qui sont menacés. De salariés dont le niveau de rémunération permet d'engendrer beaucoup d'activités économiques indirectes. Le Covid-19 a anéanti le tourisme, soit 44 000 emplois directs, 300 000 emplois indirects et 1 900 milliards Ar de perte de chiffre d'affaires pour les entreprises du secteur, soit l'équivalent de près de 5 % du PIB. Le choc est aggravé par une pénurie de main d'œuvre car le télétravail est rarement praticable à Madagascar.

13/04 - Le japonais Sumitomo a annoncé la suspension des activités du projet minier d'Ambatovy afin d'assurer la sécurité sanitaire de son personnel. Trois employés d'un de ses sous-traitants sont atteints du coronavirus. « *Un processus de mise à l'arrêt de nos installations de façon sécuritaire et optimale (...) a débuté le 24 mars et s'est terminé le 6 avril* », souligne un cadre de l'entreprise. Cette suspension de l'exploitation de nickel intervient dans un contexte de ralentissement économique mondial et de chute des cours. Les exportations du secteur extractif représentent 27,59 % du total des exportations du pays en 2018 selon le rapport de l'EITI, 77 % de ces exportations minières proviennent d'Ambatovy.

A Akamasoa, plus de 3 000 personnes ne travaillent plus en raison de la crise sanitaire, indique le Père Pedro Opeka.

18/04 - Le tourisme n'est plus à genoux mais à terre. 44 000 emplois directs et 300 000 emplois indirects sont affectés par la crise sanitaire, alors que le secteur assure 13 % du PIB. Les cinq mois, de juillet à novembre, représentent 83 % du volume d'affaires des opérateurs.

24/04 - Taf, Vidzar, le Covid-Organics et le redémarrage de l'économie de Madagascar. Dans la fabrication du remède « *préventif et curatif* », deux entreprises malgaches jouent un rôle clé : la société Taf, qui commercialise le thé, le café et les épices de Madagascar, remplit et met en carton les infusettes du Covid-Organics. Vidzar, qui produit du rhum de marque Dzama et des boissons gazeuses, met en bouteille la version décoction. Pour *Les Nouvelles*, « *le Covid-Organics agit indirectement sur l'économie car le président l'a utilisé comme argument pour assouplir les mesures de confinement. Il a décrété la libre circulation et l'ouverture des restaurants le matin, le retour à l'école des classes de troisième et de terminale, la circulation des taxis et des bus dans la matinée. Les marchands de produits non alimentaires ont investi de nouveau les trottoirs et leurs endroits habituels. Grâce à cela, une partie de l'économie est repartie, en particulier le secteur informel qui occupe 90 % des gens.* »

24/04 - Vente en ligne : le chiffre d'affaires explose. L'informel est majoritaire. « *Passez votre commande en MP ! Livraison dans les provinces possible.* » Des chaussures, des vêtements, de la nourriture... On trouve de tout ! Depuis le début de la crise du Coronavirus, depuis la restriction des déplacements, depuis la fermeture des commerces non vitaux, ce genre de post s'est banalisé sur les réseaux sociaux, *Facebook* en tête. Une bouffée d'air pour l'économie en cette période de grande dépression mais un manque à gagner pour l'Etat, l'activité étant très largement non déclarée. Les envois d'argent via des comptes de *Mobile money* sont instantanés. Les géants mondiaux du secteurs, *Amazon* en tête, ne se sont pas encore intéressés à ce marché du fait notamment que l'internet haut débit reste encore inaccessible pour des millions de Malgaches.

16/04 - Crise sanitaire - Le taux de croissance économique pour 2020 est révisé à 1,5 %, contre une prévision initiale de 5,5 %. Ce sera le niveau de croissance le plus bas que le pays ait connu depuis 2010, au lendemain de la crise politique de 2009, annonce le ministre de l'économie. Le taux d'inflation est également révisé à la hausse, de l'ordre de 7,2 % contre une prévision initiale de 6,6 %. Les recettes fiscales et douanières qui soutiennent entre autres l'économie malgache sont revues à la baisse. Initialement prévues à 7 036,80 milliards Ar., elles ne seront plus que de 5 000 milliards pour 2020, soit une diminution de l'ordre de 29 % par rapport à la loi de Finances si la crise sanitaire n'excède pas 3 mois.

11/04 - La Jirama verserait mensuellement plus de 100 millions Ar pour une vingtaine d'anciens hauts cadres de la société d'Etat. Ayant assuré pour la plupart des postes de directeurs, ils continuent de percevoir des salaires de consultants, sans qu'ils assurent pour autant des tâches bien définies. La Jirama a alors procédé à l'affectation d'une dizaine d'entre eux dans un premier temps, notamment dans les provinces, pour qu'ils « *travaillent réellement* », selon une source proche du dossier. Une opération vivement contestée par des syndicalistes de la compagnie.

19/04 - Les employés de la société d'Etat Kraoma réclament la tête du directeur général. La société minière est en arrêt de travail depuis neuf mois et a un passif de 39 milliards Ar. Les gisements de chromite en déshérence seraient exploités illégalement par des sociétés chinoises.

Taux de change au 30/04/20 : 1 euro = 4 152 Ariary

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune, Newsmada, La Vérité, La Gazette 2GI, Orange.mg, Madagate, Moov, 2424.mg, Politika.mg, Justice Madagascar (Facebook), Agence malagasy de presse.com, afriqueactudaily.com, <https://www.lakroa.mg>